

PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

BL'A
Commune de
Braine-l'Alleud

2018-2024



Introduction

La Région wallonne a souhaité développer un outil moderne et professionnel de gestion publique à l'attention des communes.

Dans ce contexte, le Programme Stratégique Transversal communal, mieux connu sous l'acronyme (PST), a vu le jour et une expérience-pilote fut menée sous la précédente législature dans 24 communes sélectionnées et invitées à traduire leur programme de politique générale en PST. Ces communes ont testé la méthodologie mise en place, partagé leurs pratiques, mis en évidence les avantages de cet outil et aussi les difficultés rencontrées.

Nous avons pris connaissance de ces PST qui se déclinent de différentes manières. Ainsi, certaines communes se sont cantonnées aux grandes lignes de leur programme politique tandis que d'autres ont renseigné les moindres détails de leurs actions quotidiennes.

Sur base de cette expérience, le Gouvernement wallon a décidé dans un décret du 19.07.2018 de généraliser le PST au sein des communes wallonnes et de les accompagner dans cette démarche, tout en laissant une large marge d'appréciation quant à la rédaction du PST. Le PST y est défini comme un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal/le conseil de l'action sociale pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Communes et CPAS doivent donc avoir leur PST qu'ils peuvent valablement développer ensemble. C'est l'option que nous avons retenue afin de marquer une cohérence de notre action dans le prolongement de notre déclaration de politique communale commune.

De manière générale, le PST est conçu comme un outil de gouvernance au service de la modernisation de la gestion publique locale. Les avantages sont présentés par le législateur comme nombreux :

- il fixe un cadre de travail clair en délimitant les objectifs à atteindre et les actions à entreprendre
- il induit une nouvelle culture de gestion fondée sur la planification, l'évaluation et la communication
- il implique une vision à long terme permettant d'anticiper les enjeux de la politique communale
- il implique une gestion transversale, décroisonnée et coordonnée des projets locaux
- il est conçu pour optimiser le service rendu au citoyen
- il fédère tous les plans sectoriels existants (plan de mobilité, plan du développement rural,...)
- il repose sur un dialogue constructif
- il vise à optimiser l'utilisation de toutes les ressources
- il permet d'augmenter la légitimité de l'action communale.

Dans notre Commune ces avantages décrits sont déjà pratiqués de manière significative et certainement, sans conteste, depuis le découloignement de l'Administration avec son CPAS et le regroupement des services au sein d'un même bâtiment.

Cette politique œuvre naturellement à une transversalité pragmatique, à plus d'efficience et à un meilleur service rendu aux citoyens.

Mais quoi qu'il en soit, le PST nous impose, comme à chaque commune, d'établir un programme détaillant les objectifs stratégiques fixés pour la législature 2018-2024.

Le PST comporte 2 grands volets, un volet interne « Administration générale » et un volet externe « Développement des politiques ».

Le volet externe vise le développement des politiques communales. En tant qu'autorité publique dotée de pouvoirs réglementaires et de police, la commune peut poser des actes d'autorité pour réaliser sa politique dans de nombreux domaines.

Elle est aussi un investisseur dans le service public local et elle soutient des initiatives citoyennes au travers, entre autres, de subsides, de primes et d'aide matérielle. Dans ce volet, la commune y inscrit ses objectifs stratégiques et les actions à entreprendre dans les différents domaines qu'elle a décidé d'investir au cours de sa mandature.

Elle peut réaliser seule ces actions ou recourir à des partenaires tels le CPAS, la zone de police, etc. Ce volet couvre tous les domaines d'actions que l'autonomie communale permet d'investir.

Le champ d'action de la commune est donc très large.

Le volet « Administration générale » est un volet essentiel qui vise l'organisation interne de la commune et des services communaux. La commune a pour rôle essentiel d'assurer un service public aux citoyens, aux associations, aux entreprises, etc., et la qualité de ce service est intrinsèquement liée à la qualité de son personnel et de ses processus internes. Dans ce volet, la commune y inscrit ses objectifs stratégiques et les actions à entreprendre pour améliorer l'organisation et optimiser le fonctionnement de la commune et des services communaux. Ceux-ci ont trait, entre autres, à la gestion des ressources humaines, à la structuration des services, à la simplification administrative, etc. Le but ultime est de rendre l'administration communale toujours plus efficace et efficiente.

Concrètement, l'établissement du PST commence par un constat de la situation communale élaboré à partir des informations, chiffres et documents disponibles. Le PST n'est donc pas un outil figé. Il est très possible qu'un diagnostic plus précis impose une réorientation de l'objectif ou de l'action liée à certains projets.

Le PST est accompagné pour autant que possible d'un volet financier permettant à la commune de cerner sa situation financière réelle. Il faut toutefois prendre ces informations avec beaucoup de réserves dans un contexte qui se voit aujourd'hui délimité par :

- une raréfaction des opportunités de subsidiation d'investissements et une révision de leurs critères d'attribution
- des données budgétaires et comptables communales dans les périmètres d'endettement public de la Région wallonne et de l'Etat fédéral
- la prise en charge de coûts liés à des transferts de compétences vers les entités locales
- le discernement des opérateurs financiers à accorder des prêts de longue durée à des conditions favorables aux entités présentant les soldes plus positifs
- l'obligation pour les pouvoirs locaux de présenter des ratios dans les branches d'activités (ex : coût-vérité en matière de déchets,...)
- la fixation de nouvelles échéances strictes tant au niveau du budget que du compte
- un accroissement des risques de modifications légales et de contentieux portant sur la sécurité des recettes (jurisprudence fiscale instable, transfert de compétences vers les entités fédérées).

Et sur le plan plus opérationnel, à ce stade de nombreux projets ne peuvent être estimés de manière précise. Notamment ceux qui nécessitent la désignation d'un auteur de projet capable d'estimer le coût de l'investissement.

De même en matière de subsidiation, certains projets sont indéfinis à ce stade car il faut attendre l'élaboration avancée du projet pour mieux en définir le financement.

Enfin, il est impossible d'estimer les fonds propres qui seront affectables sur 6 ans compte tenu de l'imprévisibilité des résultats futurs.

Ainsi la progressive mise à l'étude et l'exécution de projets conditionneront les possibilités de concrétiser ou non les investissements et projets en fonction de leurs coûts et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

S'agissant d'un document stratégique de base, le PST impliquera une participation du personnel de l'administration communale à tous ses échelons. En effet, la réussite d'un projet et de ses actions tiendra à son attribution au service compétent pour s'en occuper.

Etant donné que le PST met en application le programme de politique générale, il s'inscrit dans une dynamique politique à 6 ans. Toutefois, ceci n'empêche pas de définir des actions à plus long terme pouvant dépasser la durée de la législature.

La commune n'est pas seule pour réaliser les actions de son PST. Elle peut solliciter et impliquer l'intervention de partenaires allant des citoyens aux partenaires paraloaux ainsi qu'aux partenaires institutionnels supralocaux.

Le PST fera l'objet d'une évaluation par le Collège communal et le Bureau du CPAS.

Il pourra être adapté en cours de législature ce qui semble très probable dans un contexte de gestion dynamique.

Le PST est un document politique dont les actions envisagées doivent se conformer au respect de la législation qui leur est applicable mais il n'est pas soumis à la tutelle de la Région wallonne.

Enfin, il doit rester global, de manière à ce que les actions puissent s'ajuster à la stratégie de la commune.

Pour les 2 volets, et quand cela était possible, une évaluation du risque (élevé-moyen-faible), l'incidence budgétaire et une estimation budgétaire ont été renseignées.

Chaque fiche mentionne également le(s) responsable(s) politique(s) ad hoc, à savoir le Bourgmestre, le Président du CPAS ou le Collège communal, selon le cas. Le responsable politique s'adjoint la collaboration du service compétent et de collaborateur(s) désigné(s) pour réaliser les objectifs poursuivis selon la fiche en question.

Le PST à Braine-l'Alleud

En ce qui nous concerne, nous avons opté pour un programme informatisant le PST, utilisé par la plupart des communes, qui présente les projets sous forme de fiches. Chaque fiche porte un nom et se voit attribuer un numéro.

Il s'articule autour de 2 volets :

- I. le volet externe
- II. le volet interne

I Le volet externe

Le volet externe est consacré au développement des politiques de la Commune poursuivies conformément à sa déclaration de politique communale. Elles s'inscrivent dans des objectifs de développement durable (ODD) ayant un ou plusieurs des enjeux suivants :

1. Enjeu démocratique : faire participer davantage les citoyens à la vie locale, en tissant avec eux des liens de confiance et en menant avec intégrité et transparence les politiques communales.
2. Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante : informer, en toute transparence, sa population de ses objectifs politiques et de leur réalisation, en s'appuyant sur des services administratifs et des moyens technologiques et de communication performants.
3. Enjeu de la transition des communautés et des territoires : poursuivre une politique de développement territorial, dans une perspective à long terme, respectueuse de ses ressources naturelles, en mettant en œuvre des actions en faveur de la transition énergétique.
4. Enjeu de la cohésion sociale : maintenir la sécurité et la paix sur son territoire, en luttant contre toutes les formes de discrimination, en favorisant la mixité sociale, en luttant contre la pauvreté, en menant une politique de logement décent, en aidant les personnes en situation de précarité, en développant des actions préventives en matière de santé et en assurant un service de proximité.

Conformément à notre déclaration de politique communale, les objectifs politiques (OP) suivants sont repris :

- Sécurité
- Enfance - Jeunesse
- Propreté - Environnement
- Social - Santé
- Sports
- Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
- Seniors
- Mobilité
- Fiscalité - Economie
- Enseignement - Culture.

A partir de ces objectifs politiques, des objectifs stratégiques (OS) ont été définis :

1. Garantir la sécurité dans la Commune
2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante.

Pour réaliser chacun de ces objectifs stratégiques, des objectifs opérationnels (OO) ont été déterminés. Chaque objectif fait l'objet lui-même d'une déclinaison en fiches individuelles et synthétiques.

Objectif opérationnel (OO)
Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Agir pour le bien-être animal
Améliorer l'accueil des nouvelles recrues et l'encadrement du personnel
Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Conserver un service de police d'intervention performant et de proximité
Défendre un territoire cohérent et structuré
Développer l'efficacité de la Commune et du CPAS avec l'intention de fusionner les services en mesure de la légalité
Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Développer une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Faire preuve de proactivité et de responsabilité dans les actions sociales menées
Favoriser l'accès aux services de santé et soutenir les actions de prévention
Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Garantir la propreté dans la commune
Garantir une bonne gestion financière
Intensifier le soutien au monde associatif
Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Renforcer l'implication des travailleurs
Renforcer les efforts d'intégration des différents groupes cibles
Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Soutenir le développement économique local

II. Le volet interne

Le volet interne s'inscrit en dehors de la déclaration de politique communale et a trait à la réalisation et la gestion d'un plan stratégique communal commun au CPAS et à la Commune. Il répond également aux objectifs de développement durable (ODD) mentionnés ci-avant. Chacun des objectifs opérationnels (OO) fait également l'objet d'une description.

Pour les 2 volets, et quand cela était possible, une évaluation du risque (élevé-moyen-faible), l'incidence budgétaire et une estimation budgétaire ont été renseignées. Chaque fiche mentionne également le(s) responsable(s) politique(s) ad hoc, à savoir le Bourgmestre, le Président du CPAS ou le Collège communal, selon le cas. Le responsable politique s'adjoint la collaboration du service compétent et de collaborateur(s) désigné(s) pour réaliser les objectifs poursuivis selon la fiche en question.

Conclusion

Le travail présenté est conséquent et témoigne d'une ambition politique pour notre commune.

Toutefois, l'élaboration de ce travail nous impose de mettre en garde le lecteur sur trois limites de ce document qui sont liées aux caractères évolutif et perfectible de notre action, à l'incomplétude du document par rapport à l'action communale et sociale, et enfin, à notre dépendance à l'annualité budgétaire.

Par conséquent ce document sera évolutif par nature et il conviendra d'y réserver les moyens nécessaires pour le compléter, l'évaluer et l'exécuter.

Sur base de l'expérience de sa rédaction, nous ne doutons pas que nos fonctionnaires généraux de la Commune et du CPAS auront à cœur de continuer cet ouvrage avec enthousiasme, qu'ils en soient remerciés et qu'ils portent nos remerciements auprès de leurs collaborateurs.

Nos Projets & Actions

BL'A
Commune de
Braine-l'Alleud



Garantir la sécurité dans la commune

BL'A

Commune de
Braine-l'Alleud



1 - Maintien d'une zone monocommune de police

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	1. Conserver un service de police d'intervention performant et de proximité
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Dès la création des zones de police, Braine-l'Alleud a pérennisé la zone de police uncommunale malgré un déséquilibre flagrant dans son financement, la part du financement fédéral = 23% et l'effort communal = 77%. Nous souhaitons maintenir et renforcer ce fonctionnement tout en répondant aux exigences des missions fédérales dans le cadre de la structure opérationnelle « intégrée ».

Volet interne ou externe	Interne et externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - financement - autorité de tutelle
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Dotation communale de 5.145.000 €/an (2019)
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Police
Responsable administratif	Stéphane VANHAEREN
Collaborateurs impliqués	Stéphane VANHAEREN

2 - Maintien de l'ouverture du commissariat 24h/24 et 7j/7

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	1. Conserver un service de police d'intervention performant et de proximité
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Depuis la réforme des services de police (2001), Braine-l'Alleud œuvre pour maintenir le fonctionnement de sa zone de police en offrant un service supérieur aux normes minimales des 7 fonctionnalités de base précisées dans les A.R. du 17.09.2001 et du 16.10.2009, notamment via l'ouverture permanente d'un commissariat.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - financement - autorité de tutelle
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Voir fiche 1 + Heures supplémentaires des agents.
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Police
Responsable administratif	Stéphane VANHAEREN
Collaborateurs impliqués	Stéphane VANHAEREN

3 - Maintien de la volonté de s'inscrire dans les mobilités qui permettront de remplir le cadre

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	1. Conserver un service de police d'intervention performant et de proximité
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Pour assurer le succès des projets 1 & 2.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - le recrutement initial se faisant au niveau fédéral, le nombre de postulants et de candidats effectivement recrutés pour l'ensemble des services de police est insuffisant pour faire face aux départs naturels des prochaines années - les mesures de financement des zones de police par le niveau fédéral
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Supplément de 500.000 € sur le budget de la zone
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Police
Responsable administratif	Stéphane VANHAEREN
Collaborateurs impliqués	Stéphane VANHAEREN

4 - Renforcement du lien entre citoyens et agents de police via de nouveaux PLP (Partenariats Locaux de Prévention)

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	1. Conserver un service de police d'intervention performant et de proximité
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le PLP a pour objectif de renforcer le sentiment de sécurité via l'échange d'informations préventives entre les citoyens d'un périmètre déterminé et la zone de police. Chaque PLP requiert une attention (administrative) spécifique et requiert par définition des moyens « humains ». S'il existe une attente citoyenne de créer un PLP répondant à une analyse objective sur base de la délinquance enregistrée dans le périmètre visé, la zone de police mettra tout en œuvre pour répondre favorablement à la requête.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - suivant périmètres et demandeurs
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	50.000 €
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Police
Responsable administratif	Stéphane VANHAEREN
Collaborateurs impliqués	Stéphane VANHAEREN

5 - Augmentation du nombre de gardiens de la paix

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	1. Conserver un service de police d'intervention performant et de proximité
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le projet consiste en l'augmentation de l'effectif actuel des gardiens de la paix, qui compte déjà 6 gardiens de la paix, afin d'améliorer la prévention et d'accroître la sécurité et le lien de proximité entre la population et les services communaux compétents en matière de sécurité, de protection de l'environnement et d'hygiène publique notamment.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - recrutement - manque de candidats correspondant au profil
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Environ 75.000 €/ 2 agents /an.
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Achille DELLE-VIGNE, Gilles TABURIAUX

6 - Poursuite des aides en technoprévention pour une meilleure sécurisation des habitations

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	2. Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

La zone de police dispose de 2 membres du personnel formés en « prévention » qui établissent les rapports techniques à destination de l'Administration communale, laquelle octroie notamment une prime à l'encouragement de la protection des habitations contre le cambriolage

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	max. 250 €/habitation
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Police
Responsable administratif	Stéphane VANHAEREN
Collaborateurs impliqués	Yves DAEMS, Isabelle VAN CUTSEM

7 - Installation de caméras de surveillance intelligentes dans divers lieux et parcs publics

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	2. Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Mettre davantage l'accent sur la prévention et sur la possibilité de recourir à des images en cas de troubles à l'ordre public.

La commune modernise actuellement ces caméras en les rendant "intelligentes", processus qui permet, d'une part, d'opérer un zoom au moment où l'incident se produit et, d'autre part, d'augmenter considérablement la précision des images visionnées a posteriori. L'implantation des caméras intelligentes pourrait être étendue notamment aux abords des écoles.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - autorité de tutelle - subvention
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	35.000 €
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Police
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Stéphane VANHAEREN, Jean-Pierre DUWEZ

8 - Mise sur pied de caméras ANPR aux entrées de la commune

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	2. Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Dans le cadre du déploiement d'un maillage de caméras intelligentes sur l'ensemble du territoire fédéral, Braine-l'Alleud va financer sur fonds communaux 2 autres sites.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - subsides - maîtrise et suivi de la technologie par la Police fédérale
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	Moyenne de 50.000 € par installation de caméra + une moyenne de 5.000 €/an de frais d'exploitation (électricité, assurance, flux de transmission)
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Police
Responsable administratif	Stéphane VANHAEREN
Collaborateurs impliqués	Stéphane VANHAEREN

9 - Augmentation du nombre de radars préventifs mobiles

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	2. Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

La commune de Braine-l'Alleud veut mettre en œuvre 10 radars préventifs mobiles en complément des radars qu'elle utilise déjà actuellement.

Ce type de dispositif permet de mesurer en temps réel la vitesse des véhicules en approche et d'afficher l'information liée aux vitesses mesurées.

En enregistrant la vitesse et le nombre de véhicules, la commune peut potentiellement établir des statistiques de fréquence et de vitesse sur l'ensemble du réseau routier.

A noter que ces radars fonctionnent à l'énergie solaire et ne demandent pas de raccordement électrique à l'alimentation située dans les trottoirs. Ils peuvent donc être facilement déplacés pour couvrir à terme une très grande partie du réseau, mais aussi pour créer un certain effet de surprise.

Volet interne ou externe	Interne et externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	40.000 € (10 radars)
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Virginie HUYSMAN

10 - Poursuite de la sécurisation des abords des écoles au moyen de caméras

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	2. Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Dans l'esprit du projet n° 7, nous aurons un axe spécifique concernant la surveillance des abords des écoles.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - autorisation de la Tutelle - budgétaire
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre DUWEZ

11 - Renforcement de l'éclairage à hauteur des passages pour piétons

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	2. Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

La volonté est d'équiper les passages pour piétons situés aux endroits stratégiques d'un éclairage, le cas échéant intelligent (dont la puissance varie à l'approche des véhicules).

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - budgétaire - intercommunale
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre FORGET

12 - Amélioration de l'éclairage dans les quartiers sur consultation des habitants

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	2. Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Donner la priorité au renouvellement de l'éclairage des quartiers selon les critères suivants : vétusté, consommations, et également les niveaux d'éclairage.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - obtention des subsides de la Région wallonne pour le renouvellement de l'éclairage public en partenariat avec ORES
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Béatrice CRISTO

13 - Mise en place de campagnes de prévention contre les assuétudes

Objectif politique	1. Sécurité
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	2. Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

La formation policière n'est plus axée sur les campagnes de prévention en matière d'assuétudes, matière « personnalisable » relevant de l'attribution des « communautés ». La police sera un partenaire, via son service jeunesse, même si l'éducation et la pédagogie au sens strict n'entrent plus dans ses attributions.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Police
Responsable administratif	Stéphane VANHAEREN
Collaborateurs impliqués	André DE SMET

14 - Mise sur pied d'une cellule juridique en appui des sanctions administratives communales

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	2. Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

La mise sur pied d'un staff juridique au sein de l'Administration permettra de renforcer juridiquement les décisions prises par les différents services. Cette cellule viendra également en appui des gardiens de la paix et du fonctionnaire sanctionnateur afin de veiller à la bonne exécution des sanctions administratives.

Volet interne ou externe	Interne et externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - budgétaire - recrutement
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	50.000 € / an / juriste
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Anne-Marie WILLICK

15 - Actualisation du Règlement général de Police

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	1. Garantir la sécurité dans la commune
Objectif opérationnel	2. Accroître l'efficacité en matière de prévention des risques
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Remettre à jour, avec l'aide de la nouvelle cellule juridique, un règlement général de police plus adapté et plus complet.

Volet interne ou externe	Interne et externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Béatrice LACROIX, Stéphane VANHAEREN, Nathalie VERSTRAETEN, Anne-Marie WILLICK, Isabelle VAN CUTSEM

Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité

BL'A

Commune de
Braine-l'Alleud



16 - Déplacement de la Halte-accueil (37 avenue Léon Jourez) avec augmentation de capacité

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Ce projet s'inscrit dans la volonté de poursuivre l'augmentation de la capacité d'accueil dans les structures d'accueil communales (crèches, MCAE et Halte-accueil). L'objectif est ici de déplacer la halte-accueil du 37 avenue Léon Jourez vers un endroit encore à définir et d'augmenter sa capacité.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - refus du permis d'urbanisme - subvention
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	Enfance et jeunesse
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Isabelle HUBERT, Jean-Pierre DUWEZ, Audrey PIETERS

17 - Restauration de la Villa du Paradis

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Un appel à candidatures pour la concession de travaux publics portant sur la restauration, le financement, l'exploitation et la maintenance de la Villa du Paradis a été lancé sans succès.

il a dès lors été décidé de restaurer les lieux conformément au permis d'urbanisme obtenu. Le locataire devra proposer des prestations de restauration grand public destinée à une clientèle de proximité et de passage.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	800.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Foncière & Immobilière (RFI)
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre DUWEZ, Johnny MAUROY, Yves DAEMS, Lionel TAMIGNEAUX, Audrey PIETERS

18 - Création, en collaboration avec l'APIBW, d'un immeuble à appartements à destination des jeunes à un prix attractif

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Favoriser l'accès des jeunes à la propriété sur le modèle développé durant la législature précédente, Drève du Moulin à Lillois.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - tributaire de l'APIBW - autorité de tutelle - permis d'urbanisme - subside
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Régie Foncière & Immobilière (RFI)
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS

19 - Développement du réseau de co-accueils suivant recommandations de l'ONE

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Les co-accueils représentent presque 1/3 des places d'accueil du CPAS. Ce dernier est agréé pour 36 accueillants. Le Service des Accueillantes d'Enfants est donc toujours à la recherche de nouveaux accueillants à domicile ou de nouveaux bâtiments pour ouvrir des co-accueils. Avec l'arrivée du statut salarié pour les accueillants d'enfants conventionnés, la Fédération Wallonie-Bruxelles est en pleine réflexion vis-à-vis du futur des co-accueils (maintien ou orientation vers la crèche). Le statut de travailleur à domicile ne peut pas, à l'inverse des accueillants travaillant chez eux, être appliqué aux co-accueillants car ils travaillent dans des locaux mis à disposition par les PO (Commune ou CPAS). Parallèlement à ce contexte, le CPAS envisageait déjà la création d'un troisième co-accueil, sis 31 rue au Gué, d'une surface brute de +/-135 m² pour une capacité éventuelle de 14 places et arrêté au montant estimé de 352.715 € TVAC. Dans ce contexte, ce projet pourra, également, être modifié en fonction des décisions de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur l'avenir des co-accueils.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Elevé : - décision de l'ONE concernant le futur des co-accueils
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	360.000 €
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - COORDINATION DE PROJETS
Responsable administratif	Laura VERMEER
Collaborateurs impliqués	Audrey PIETERS, Gonzalez Ruben RODRIGUEZ, Vincent VANDAELE

20 - Mise en place de consultations ONE et du Poste Médical de Garde à la rue du Paradis, 3

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

L'affectation du rez-de-chaussée de la rue du Paradis 3 sera divisée en deux espaces distincts, un espace dédié aux consultations ONE et un autre qui va accueillir le Poste Médical de Garde durant les week-ends. La motivation de cette décision repose sur les arguments suivants :

- un rez-de-chaussée consacré à la Santé et intégré au campus seniors (prévention médicale cohérente).
- l'occupation des locaux par les consultations ONE est proche du temps plein (week-ends compris) et concerne une centaine d'enfants.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Faible : - marchés publics - travaux
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	530.000 €
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - PATRIMOINE ET LOGEMENT
Responsable administratif	Vincent VANDAELE
Collaborateurs impliqués	Gonzalez Ruben RODRIGUEZ

21 - Déplacement de la crèche "Les Petits Mouchons" (37, avenue Léon Jourez) et augmentation du nombre de places de 15 %

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Ce projet s'inscrit dans la volonté de poursuivre l'augmentation de la capacité d'accueil dans les structures d'accueil communales (crèches, MCAE et Halte-accueil). L'objectif est ici de déplacer la crèche "Les Petits Mouchons" du 37 avenue Léon Jourez vers la galerie du Môle et d'y implanter une crèche dont la capacité serait de 56 lits.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - permis d'urbanisme - subvention ONE et Province
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer : - investissements - subsides
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	Enfance et jeunesse
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre DUWEZ, Audrey PIETERS

22 - Soutien à la création d'un taxi senior

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

La mobilité est une des principales problématiques auxquelles sont confrontés les seniors et un des plus grands facteurs d'isolement. Des services existent déjà mais il semblerait qu'ils ne suffisent pas à répondre à la demande ou en tout cas, pas à tous les types de demandes. L'offre doit être amplifiée que ce soit via des collaborations accrues avec des services existants, un soutien à ceux-ci pour leur permettre d'augmenter leur offre de services, ou la création d'un service complémentaire.

Il convient d'étudier les différentes opportunités afin d'identifier quelle solution est la plus adéquate et à même de répondre à notre public et à ses besoins. Parmi ceux-ci, le besoin de contacts sociaux et de participation sociale occupe une bonne place. Les seniors ont la volonté et le besoin de sortir de chez eux, de partager des moments conviviaux et de rester actifs.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - COORDINATION SOCIALE
Responsable administratif	Aurélien GABRIEL
Collaborateurs impliqués	Viviane GONCE

23 - Mise en conformité globale du patrimoine du CPAS et amélioration des performances énergétiques

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le Conseil du 23 avril 2019 décidait de destiner les biens sis 179 avenue Alphonse Allard et 21 rue Fosse au sable à des logements unifamiliaux à destination de jeunes ménages en situation de précarité et de procéder à une modification du budget 2019 en y inscrivant la dépense de 86.000 € à l'extraordinaire pour les travaux visant à l'amélioration de la performance énergétique du logement et de son confort ainsi qu'à sa mise en conformité.

D'autres biens du patrimoine sont également concernés par des travaux :

- 32 rue Longue: assèchement des murs et pose d'une nouvelle cuisine;
- 17 rue des Bleuets : Pose d'une nouvelle toiture avec isolation renforcée au niveau et traitement du pignon latéral.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	150.000 €
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - PATRIMOINE ET LOGEMENT
Responsable administratif	Vincent VANDAELE
Collaborateurs impliqués	Gonzalez Ruben RODRIGUEZ

24 - Réduction des vides locatifs et optimisation des logements disponibles

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

La sortie et l'entrée des sous-locataires dans les logements conventionnés génèrent obligatoirement des vides locatifs qui représentent une perte financière pour le CPAS (c-à-d la différences entre les loyers versés et les récupérations). En 2018, elle s'élève à 42.585 € c'est-à-dire 9.085 € de plus que pour 2017. Cette perte financière est partiellement comblée par les produits des locations immobilières du patrimoine qui en 2018 sont de 35.917 €.

Les raisons principales des vides locatifs sont à imputer :

- au taux de rotation des logements relativement élevé (15 attribution en 2016 contre 25 en 2017)
- aux préavis de rupture de bail que doivent prester les locataires avant de pouvoir emménager,
- à la procédure d'attribution qu'il convient de modifier pour assurer des délais plus courts entre la libération d'un logement et son attribution,
- à la précarité et à la perte d'autonomie grandissante des locataires qui contribuent au mauvais entretien des logements (dégâts ou vides locatifs importants) et qui renvoient directement à la question de l'accompagnement technique et éducatif en matière d'habitat.

A ce niveau, l'objectif est de travailler sur la responsabilisation des locataires en proposant des conventions de mise à disposition de logement, en poursuivant une réflexion sur l'ouverture de baux glissants (partenariat de type public-privé) et en développant davantage les synergies avec la Régie Foncière et Immobilière, la Société de Logement de Service Public et l'Agence Immobilière Sociale.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - PATRIMOINE ET LOGEMENT
Responsable administratif	Vincent VANDAELE
Collaborateurs impliqués	Vincent VANDAELE

25 - Favoriser les logements intergénérationnels qui mixent les jeunes ménages avec les aînés

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Ce type d'habitat partagé peut apporter des réponses à plusieurs problèmes de société que nous rencontrons actuellement : celui de l'isolement des personnes âgées ou encore celui du coût du logement pour les personnes à plus faible revenu, et notamment les étudiants ou jeunes ménages. Il conviendra de défendre ce type de projet en étant attentif à la spéculation immobilière.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Moyen : - spéculation immobilière
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Urbanisme & Aménagement du territoire
Responsable administratif	Patricia BERCKMANS
Collaborateurs impliqués	Gauthier DESERRANNO, BENJAMIN STOUFFS

26 - Favoriser l'accès à la propriété des locataires de la Régie foncière et immobilière

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

La volonté est de permettre à certains locataires de la Régie foncière et immobilière de devenir propriétaires du logement occupé.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - autorisation de la Tutelle - capacité financière du locataire
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Régie Foncière & Immobilière (RFI)
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Pascale BREHAIN

27 - Délimitation de deux périmètres de revitalisation urbaine au plateau de la gare et au parking de l'hôpital pour y construire des logements

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Développer des partenariats avec le secteur privé et la Région wallonne afin de développer le parc immobilier et les infrastructures publiques (parkings, voiries, placettes, etc.) au centre de la commune.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - absence de promoteurs privés - subvention de la Région wallonne - permis d'urbanisme - procédure de marchés publics complexe
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Foncière & Immobilière (RFI)
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS, Yves DAEMS, Jean-Pierre FORGET, Gauthier DESERRANNO

28 - Augmentation de la capacité de la crèche d'Ophain

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	1. Favoriser les services communautaires et le logement de qualité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Poursuivre l'augmentation du nombre de places d'accueil dans les structures communales (crèches et MCAE). L'objectif est de doubler la capacité d'accueil (de 18 à 36) en aménageant les espaces existants et les abords.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé: - subvention - reconnaissance ONE
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	500.000 €
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	Enfance et jeunesse
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre DUWEZ, Isabelle HUBERT, Audrey PIETERS

29 - Réalisation de la mise en conformité du Vignoble

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le projet consiste en une mise en conformité de 18 chambres par la création de 9 nouvelles chambres (3e étage) et le reconditionnement de 9 chambres au sein du bâtiment actuel.

La date butoir pour la concrétisation des travaux est fixée par l'AViQ au 31.12.2021.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS
Risques	Moyen : - subvention Région wallonne
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	2.500.000 €
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - COORDINATION DE PROJETS
Responsable administratif	Ludovic DEWEZ
Collaborateurs impliqués	Laura VERMEER, Gonzalez Ruben RODRIGUEZ

30 - Finalisation du projet de Résidence-Services Sociale

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Dans le cadre du Plan d'Ancrage Communal 2014-2016 concernant la création de 15 logements sociaux (PMR) via la transformation du siège administratif du CPAS en une résidence services sociale, le CPAS a reçu la promesse ferme d'intervention de la Région pour un montant de 1.005.000 € TVAC.

Le Conseil de l'Action Sociale du 30.07.2019 a marqué son accord sur le début des travaux par la société adjudicatrice du marché (CBD sa, rue Des Près Du Roy 3 à 7800 Ath) pour le montant d'offre contrôlé de 1.821.216,56 € TVAC.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Moyen
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	2.000.000 €
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - PATRIMOINE ET LOGEMENT
Responsable administratif	Laura VERMEER
Collaborateurs impliqués	Gonzalez Ruben RODRIGUEZ

31 - Extension de la capacité d'accueil du Centre Soins de jour

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Selon l'arrêté paru au moniteur belge le 13.12.2018, le code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé (CRWASS) a été modifié. Il permet désormais l'augmentation de la capacité d'accueil pour le centre de jour au-delà de 15 places (30 maximum), ce qui n'était pas possible sous un seul numéro d'agrément.

Afin de pérenniser l'action de notre centre de jour mais surtout d'augmenter l'offre de service au citoyen brainois, nous avons estimé pertinent d'envisager une réorganisation de celui-ci.

C'est en ce sens que nous avons saisi l'opportunité que consiste la mise en conformité de notre MRPA-MRS Le Vignoble afin d'adapter les plans globaux. Dès la fin des travaux, nous aurons la possibilité d'augmenter la capacité d'accueil de notre centre de jour (de 15 places à 20 places). Ce centre de soins de jour constituera une unité architecturale distincte et plus fonctionnelle.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Elevé : - autorisation de la Tutelle - subvention
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire et extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - MR/MRS LE VIGNOBLE
Responsable administratif	Ludovic DEWEZ
Collaborateurs impliqués	Ludovic DEWEZ

32 - Augmentation du nombre de logements sociaux réservés aux aînés brainois sur le site du Vignoble en collaboration avec le Roman Pais

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Réflexion concertée sur les logements pour les Seniors à Braine-l'Alleud via le projet de construction de nouveaux appartements du Campus du Vignoble.

Relever le nombre de pistes dégagées pour obtenir un maximum de résultats « brainois ».

Elaborer une stratégie pour développer le transfert de logements sous occupés vers les inter-maisonnettes/campus du Vignoble.

Relever le nombre de dossiers brainois prioritaires sur la liste HBM et le nombre de logements transférés effectivement.

Suivre l'évolution des chantiers (architectes, Roman Pais, Commune).

Etre attentif au calendrier d'exécution des chantiers et leur suivi.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Moyen : - collaboration Roman Pais
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - PATRIMOINE ET LOGEMENT
Responsable administratif	Vincent VANDAELE
Collaborateurs impliqués	Viviane GONCE

33 - Mise en place d'un Conseil communal des Aînés

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique

Description

Sur base de la circulaire du 02.10.2012, nous souhaitons rendre plus participative et transparente la Commission communale des aînés en créant un Conseil des Aînés et en y réservant la présidence à un représentant issu du milieu associatif.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Freddy CAUFRIEZ

34 - Poursuite des activités au bénéfice des aînés au travers du Conseil communal des Aînés

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Dans le prolongement de la fiche précédente, nous poursuivrons et développerons les actions et activités proposées par le Conseil communal des aînés.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible : - incidences budgétaires
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Freddy CAUFRIEZ
Collaborateurs impliqués	Amaury TOUSSAINT

35 - Mise en place d'une permanence pension avec le Service Fédéral des Pensions

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Favoriser la venue d'un représentant du SPF Pensions afin de fournir des informations à la population.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Elevé : - accord du SPF Pensions
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - COORDINATION SOCIALE
Responsable administratif	Viviane GONCE
Collaborateurs impliqués	Viviane GONCE

36 - Développement du salon génération 60+

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le salon Génération 60+, qui réunit dans un même espace un maximum d'associations, a déjà connu trois éditions. Nous souhaitons l'ouvrir aux partenaires privés pouvant être utiles aux seniors : aides à domicile, activités de loisirs, informations santé, etc. Il vise également à mettre l'accent sur tout ce que les aînés peuvent apporter à la société (volontariat, seniors consultants,...) et encourage ainsi leur participation sociale. Le salon Génération 60+ sera organisé tous les deux ans.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Moyen : - subvention - financement
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	Pas d'incidence sur le coût net car subventionné à raison de 10.000 €
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - COORDINATION SOCIALE
Responsable administratif	Viviane GONCE
Collaborateurs impliqués	Freddy CAUFRIEZ, Aurélie GABRIEL

37 - Mise en place de potagers intergénérationnels à travers nos jardins collectifs

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Organisation d'ateliers et de journées thématiques pour les familles dans le jardin communal.

Ces ateliers auront pour objectif de développer la biodiversité au jardin, réaliser des bricolages "récup" pour le jardin, donner des astuces pour le jardinage dans un espace réduit, cuisiner des plantes sauvages, fabriquer des produits ménagers et des cosmétiques à partir d'éléments naturels,...

Développement d'une grainothèque, en collaboration avec la Bibliothèque/Ludothèque communale, afin de créer un point d'échange de graines entre jardiniers.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Moyen : - manque de participants aux activités
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Marie BAIVIER, Achille DELLE-VIGNE

38 - Poursuite des repas à domicile pour détecter les situations de précarité

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Poursuite de la livraison 7j7 des repas à domicile aux personnes les plus précarisées. Il convient de maintenir la progression annuelle du nombre de repas livrés, soit :

- 2016 : 34.340 repas
- 2017 : 34.549 repas
- 2018 : 38.615 repas
- 2019 : 39.000 repas (objectif)

Maintien du relais vis-à-vis du service social général du CPAS et du Seniors contact lorsqu'une situation difficile est remarquée par nos chauffeurs.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS
Risques	Faible : - moyens logistiques
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - MR/MRS LE VIGNOBLE
Responsable administratif	Ludovic DEWEZ
Collaborateurs impliqués	Ludovic DEWEZ

39 - Poursuite des visites à domicile pour les démarches administratives de première ligne

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Ce projet consiste à poursuivre le service gratuit proposé depuis une dizaine d'années aux seniors brainois et aux personnes à mobilité réduite sur simple demande circonstanciée : il consiste à se rendre, une fois par mois, directement aux domiciles des personnes concernées afin d'effectuer les démarches administratives de premier ordre comme, par exemple, le renouvellement de leur carte d'identité.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Citoyenneté
Responsable administratif	Sophie BORGS
Collaborateurs impliqués	Sophie BORGS

40 - Initiation des seniors aux nouvelles technologies

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique

Description

Poursuite des formations dispensées par l'EPN.

A l'ère de l'informatique, beaucoup de personnes sont encore exclues et n'ont pas accès aux nouvelles technologies, notamment les seniors. Les formations PC BASE (découverte de l'ordinateur) permettent à ce public éloigné de l'informatique de se familiariser avec un ordinateur et de pouvoir naviguer de manière autonome sur internet.

Cette formation se déroule à raison de 4 séances de 1h30/mois.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Enfance et jeunesse
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Christophe WILLEMS

41 - Rénovation de la résidence de l'Estrée pour les personnes retraitées

Objectif politique	7. Seniors
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	2. Offrir aux personnes âgées des infrastructures et des services nécessaires à leur bien-être
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Poursuivre l'amélioration du confort des locataires, permettre l'accès à des logements de plus grande superficie.
Il s'agira également de travailler sur la consommation de l'immeuble.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - permis d'urbanisme
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Régie Foncière & Immobilière (RFI)
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Jean-Charles TAILLER, Audrey PIETERS

42 - Développement d'un master plan pour le Hall omnisports intégrant anciennes et nouvelles disciplines

Objectif politique	5. Sports
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Réflexion globale sur le Stade communal afin d'imaginer son développement futur tant en termes d'infrastructures que de disciplines. Cette réflexion se fera en étroite collaboration avec des sportifs, des clubs et des partenaires éventuels.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire et extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

43 - Création d'un terrain de football synthétique à Ophain

Objectif politique	5. Sports
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Réalisation d'un terrain de football synthétique afin de faire évoluer les infrastructures dont disposent les clubs à Ophain.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - subventions Infrasports - permis d'urbanisme
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	800.000 € HTVA - subsides
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Béatrice LACROIX, Yves DAEMS, Jean-Pierre FORGET, Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

44 - Développer un projet "Family Sport Day"

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Il s'agit de proposer une journée de découverte des activités sportives proposées sur la commune de Braine-l'Alleud

Ce projet permet :

- aux brainois : de découvrir les infrastructures sportives communales, de découvrir, par la pratique, les activités sportives proposées et de passer un bon moment en famille;
- aux clubs : de se mettre en évidence et de réaliser de nouvelles adhésions.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - adhésion des clubs et des Brainois
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	5.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

45 - Développer l'approche numérique dans la gestion du sport

Objectif politique	5. Sports
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Au travers d'un programme informatique, développer

- les inscriptions en ligne pour les stages
- les réservation en ligne des infrastructures
- l'utilisation d'une plateforme pour les clubs partenaires
- la communication au sein des clubs de la Maison des Sports.

Volet interne ou externe	Interne et externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible : - adhésion des utilisateurs
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	5.000 €/an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

46 - Mise en place d'un partenariat public-privé pour la construction d'un Hall sportif permettant l'organisation de compétitions de haut niveau

Objectif politique	5. Sports
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Accompagner le club des Castors dans le développement de nouvelles infrastructures. Ces dernières, complémentaires à l'existant, permettrait, entre autres au club de développer ses activités liées à ses obligations de haut niveau et d'être en conformité pour les matches internationaux.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - permis d'urbanisme - financement
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS, Béatrice LACROIX, Jean-Pierre FORGET, Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

47 - Création d'une piste finlandaise au sein du Stade communal

Objectif politique	5. Sports
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Création d'une piste finlandaise en cohérence avec le plan global de réaménagement des infrastructures du Stade communal.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - financement - intégration dans le stade
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	50.000 € HTVA
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre DUWEZ, Jean-Pierre FORGET, Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

48 - Construction d'un nouvel espace infrasports à Ophain

Objectif politique	5. Sports
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Dans la continuité de la nouvelle cafétéria et des nouveaux vestiaires, créer un espace ludico-sport à la place des anciens vestiaires. Ce projet est lié et complémentaire à celui portant sur la création d'une nouvelle plaine de jeux à Ophain.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - financement - permis d'urbanisme
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	50.000 € HTVA
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS, Christian BRANCHE, Lionel TAMIGNEAUX, Jean-Pierre DUWEZ, Jean-Pierre FORGET, Audrey PIETERS, Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

49 - Installation d'un swingolf et d'un discgolf à Bois-Seigneur-Isaac

Objectif politique	5. Sports
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Création, à l'image de ce qui s'est fait au parc bourdon, d'un parcours de swingolf et discgolf, a priori dans le village de Bois-Seigneur-Isaac.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - trouver des emplacements adaptés - adhésion du quartier
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	30.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Béatrice LACROIX, Jean-Pierre DUWEZ, Jean-Pierre FORGET, Audrey PIETERS, Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

50 - Création d'un terrain de pétanque dans tous les quartiers sur demande

Objectif politique	5. Sports
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Créer ou réhabiliter sur demande un terrain de pétanque dans les quartiers qui n'en possèdent pas à proximité.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - cohérence avec la demande des citoyens - trouver des endroits appropriés - responsabilisation des demandeurs
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	3.000 € / terrain
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Béatrice LACROIX, Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre DUWEZ, Jean-Pierre FORGET

51 - Ouverture et exploitation de la piscine

Objectif politique	5. Sports
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Mise en oeuvre de la gestion de la piscine afin de rencontrer les objectifs suivants :

- accessibilité aux écoles, aux familles, aux clubs ;
- accessibilité aux moins valides ;
- gestion financière saine de l'infrastructure ;
- intégration de cet espace au sein de l'ensemble des activités sportives brainoises ;
- création de partenariats avec les acteurs économiques et socio-culturels des environs.

Volet interne ou externe	Interne et externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - faculté à réunir les ressources nécessaires (humaines, financières, partenariats,...)
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	700.000 €/an de fonctionnement
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Yves DAEMS, Jean-Pierre DUWEZ, Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN

52 - Renforcement de l'offre de stages sportifs pendant les vacances scolaires via des partenariats privés

Objectif politique	5. Sports
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Renforcement de l'offre de stages sportifs portés par la RCA pendant les vacances scolaires via des partenariats (privés et associatifs) afin d'être en mesure de proposer un maximum de disciplines aux enfants ainsi que de promouvoir les différentes activités qu'il est possible de pratiquer à Braine-l'Alleud.

Ce projet vise aussi à :

- mettre en évidence les clubs de sport de la commune;
- permettre aux clubs d'améliorer leur trésorerie;
- faciliter la gestion administrative des stages pour ces derniers.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - trouver des partenaires
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Tony MARION
Collaborateurs impliqués	Valérie MAYNÉ, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

53 - Rénovation des deux salles de squash du Hall omnisports

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Ce projet consiste en la rénovation des deux salles de squash dont nous disposons actuellement au sein du Stade communal afin d'améliorer l'accueil des sportifs et de développer un club proposant, notamment, une école de jeunes.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - financement
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	26.000 € HTVA
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Lionel TAMIGNEAUX, Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN

54 - Rénovation du saut en longueur du stade communal

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Rénover l'espace "saut en longueur" du Stade Communal

Cela rencontre les objectifs suivants

- Améliorer le confort de la pratique du saut en longueur
- Permettre la mise en conformité dans le cadre d'organisation de compétitions officielles.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - financement - intégration avec d'autres disciplines (notamment le T1 pour le football)
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	30.000 € HTVA
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Lionel TAMIGNEAUX, Jean-Pierre DUWEZ, Jean-Pierre FORGET, Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN

55 - Acquisition de tapis pour les arts martiaux

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Acquisition de tapis puzzle afin de développer les pratiques des arts martiaux dans d'autres salles que le dojo et de satisfaire aux nouvelles normes des fédérations sportives en ce qui concerne les compétitions officielles.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - financement
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	5.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

56 - Essai de création d'un terrain de "beach soccer" pour étendre le nombre d'activités sportives au Stade communal

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	3. Élargir, en collaboration avec la Régie communale autonome, l'éventail des infrastructures sportives et en garantir l'accès à tous
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Création d'un terrain de beach soccer, volley, badminton,...

Les objectifs suivants sont poursuivis :

- utiliser au maximum l'espace disponible au sein du Stade afin de pouvoir accueillir de nouvelles disciplines
- développer des offres de stages complémentaires
- proposer une offre sportive complémentaire pour des clubs existants (football, basketball, athlétisme, badminton)
- Accompagner la mise en place de nouveaux clubs
- Devenir un lieu incontournable du "beach" dans la province du Brabant wallon.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - financement - voisinage
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	10.000 € HTVA
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Communale Autonome (RCA)
Responsable administratif	Valérie MAYNÉ
Collaborateurs impliqués	Tony MARION, Thierry CIRRIEZ, Vivian MIESSEN, Aline VAREWIJCK

57 - Soutien aux activités du Conseil communal des Enfants

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique

Description

Poursuivre l'implication des jeunes au sein du Conseil communal des enfants, via notamment les commissions mises en place et au sein desquelles les jeunes élus peuvent débattre des sujets de leur choix.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	5.000 €/an
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	Enfance et jeunesse
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Christian BRANCHE

58 - Installation d'une nouvelle infrastructure jeunesse au champ Saint-Zèle

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

La situation actuelle étant vieillissante, il convient de réactualiser l'endroit en partenariat avec les Habitations sociales du Roman Païs.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - partenariat avec les Habitations sociales du Roman Païs
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS, Michaël HEEREN, Pascal BRAECKMAN

59 - Maintien du soutien à la Maison des Jeunes en respectant leur indépendance

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

- Maintenir le soutien aux activités coordonnées par la Maison des Jeunes "Le Prisme"; notamment par la mise à disposition de leurs locaux;
- Entretenir le partenariat dans l'organisation d'une animation phare, actuellement le Massif Festival;
- Développer la collaboration aux activités d'été "un été jeune à BLA";
- Susciter une réflexion sur des partenariats futurs avec la Maison de Jeunes.

Public-cible : 12-30 ans prioritairement

Bénéficiaires : la Maison des Jeunes et ses partenaires

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - lié au fonctionnement interne du partenaire principal; - évolution du cadre légal inhérent à la Communauté française.
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	50.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Christian BRANCHE

60 - Maintien du soutien aux mouvements de jeunesse

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Dans le cadre des relations existantes et futures avec les mouvements de jeunesse actifs sur le territoire de la Commune :

- faire un inventaire des besoins ainsi qu'un cadastre des partenaires;
- initier une réflexion globale sur la gestion et la mise à disposition de (nouveaux) locaux (par ex. pour le stockage de matériel);
- activer le rôle de la Commune en tant que relais administratif et communicationnel des actions des jeunes;
- maintenir un soutien financier par le biais de subsides ("grands camps").

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Subsides directs : +/- 25.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Christian BRANCHE, Amaury TOUSSAINT

61 - Développement de la plaine de jeux à Lillois

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Développer la plaine de jeux de l'école de Lillois et la rendre accessible à tous en dehors des temps scolaires.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - permis d'urbanisme - environnement - subvention
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Nicolas PIRET, Michaël HEEREN, Pascal BRAECKMAN

62 - Création d'une nouvelle plaine de jeux à Ophain

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Créer une nouvelle plaine de jeux à Ophain et y prévoir un aménagement ludique.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen: - permis d'urbanisme - environnement - subvention
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Michaël HEEREN, Pascal BRAECKMAN

63 - Ouverture des espaces de jeux des écoles communales

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Nous examinerons la possibilité de rendre également accessible la plaine des jeux de l'école communale d'Ophain en dehors des temps scolaires.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - vandalisme
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Brigitte CREPIN, Michaël HEEREN, Pascal BRAECKMAN

64 - Construction d'une extension structurelle à l'école du Grand Frêne à Ophain

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Un dossier de demande de subventions a été introduit auprès du Fonds des Bâtiments Scolaires de l'Enseignement Officiel Subventionné (F.B.S.E.O.S.) et du Fonds de garantie des Bâtiments scolaires (F.G.B.S.)

Ce dossier comprend le remplacement des anciens pavillons par la construction d'un bâtiment " en dur" comprenant 6 classes, 2 salles de cours pour 1/2 classe, une salle de psychomotricité (actuellement la salle de gymnastique ne suffit plus vu la taille de l'implantation), des sanitaires et des locaux techniques.

Cette construction permettra d'accueillir une filière en immersion linguistique néerlandophone dès la 3e primaire.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - subside
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	1.250.000 € TVA et frais généraux inclus.
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Brigitte CREPIN, Gilles TABURIAUX, Audrey PIETERS

65 - Création d'une filière d'immersion linguistique néerlandophone à Ophain

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Parallèlement au projet d'immersion néerlandophone mis en place à l'école communale de Lillois "Le Pré Vert", et vu le succès de ce type d'enseignement, un projet d'immersion néerlandophone est à l'étude pour l'école communale d'Ophain "Le Grand Frêne". Ce projet serait mis en place à partir de la 3e primaire, conformément au Décret du 11.05.2007 de la Communauté française. Le choix d'une filière néerlandophone sera privilégié afin de permettre des synergies entre les deux établissements scolaires et compte tenu de la forte demande.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - financement
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	1 instituteur/trice supplémentaire à charge du PO
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX
Collaborateurs impliqués	Brigitte CREPIN, Sophie HIROUX

66 - Maintien d'un accueil extrascolaire de qualité

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Offrir un accueil avant et après l'école de qualité à tous les enfants en vue de leur permettre leur épanouissement. Pour ce faire, il est nécessaire de :

- garantir la formation continuée des accueillant(e)s en partenariat avec la coordination Accueil Temps Libre (ATL) ;
- poursuivre le développement de l'application de gestion de l'accueil extrascolaire en partenariat avec le fournisseur actuel et la gestion "Paperless" de la facturation, en collaboration avec le service des Finances ;
- maintenir un cadre référentiel de qualité via le service Enfance et Jeunesse ;
- développer la collaboration avec les différentes directions des écoles ;
- envisager des partenariats futurs ;
- favoriser l'inclusion des enfants différents ;
- poursuivre le partenariat avec la médiathèque et la bibliothèque.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - financement
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	100.000 €/an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Enfance et jeunesse
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Virginie BRASSINNE, Muriel GEORGES, Isabelle HUBERT, NATHALIE SCHILLINGS, Sandra WOUTERS

67 - Appui des projets pédagogiques de santé et de développement durable dans les écoles

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Les équipes pédagogiques des établissements scolaires seront attentives à ce que les enfants enrichissent leur apprentissage sur des thématiques variées, tels que l'alimentation saine et équilibrée, le respect de l'environnement, la nécessité de pratiquer une activité physique régulière, etc. afin de devenir les adultes responsables de demain.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Direction de l'Ecole d'Ophain
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX
Collaborateurs impliqués	Brigitte CREPIN, Nicolas PIRET

68 - Mise en place d'un "CoderDojo" pour apprendre à coder à l'EPN et à l'accueil extrascolaire

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

CoderDojo Belgium organise des ateliers de programmation gratuits pour les jeunes de 7 à 18 ans. Les jeunes apprennent la programmation pour réaliser des sites web, des applications, des jeux vidéo ou encore faire un peu de robotique. Ils stimulent leur créativité dans ce monde inondé de "bits" et "d'octets". Les "dojos" sont conçus sur base volontaire.

Le CoderDojo de Braine-l'Alleud aura lieu dans un premier temps 1 x/mois (le dimanche) à l'EPN en alternance avec la session qui se déroule déjà à Waterloo. La première séance devrait avoir lieu le dimanche 29.09.2019 avec maximum 16 enfants par session en fonction du nombre de bénévoles.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible: - implication des acteurs
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Espace public numérique (EPN)
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Christophe WILLEMS

69 - Ouverture d'une salle d'étude à l'attention des étudiants

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'un environnement calme et professionnel durant leur blocus, nous envisageons, en partenariat avec d'autres organismes, la mise à disposition de locaux adaptés pour les accueillir.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Marie BAIVIER, Christian BRANCHE, Amaury TOUSSAINT

70 - Poursuite, voire renforcement, des actions/activités suivantes : Journées EmploiS BW, Eté solidaire, séances de "Cinéma sous les étoiles", Point Relais Infor Jeunes, etc.

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Nous poursuivrons l'organisation de ces événements et activités :

- l'opération "Eté solidaire"
- l'Espace Public Numérique (EPN)
- les séances de "Cinéma sous les étoiles"
- les formations informatiques de base pour les aînés
- le Point Relais Infor Jeunes
- différentes campagnes visant la prévention de la santé

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Enfance et jeunesse
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Isabelle HUBERT

71 - Poursuite des activités de la Bibliothèque et de la Ludothèque

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique

Description

La promotion des pratiques de lecture chez les jeunes est une priorité inscrite depuis 2012 dans le plan de développement de la lecture mis en œuvre par la Bibliothèque & la Ludothèque communales.

Le plan d'actions de la Bibliothèque / Ludothèque est décliné selon :

- les tranches d'âge : petite enfance (0 - 3 ans), enfance, adolescence et public familial ;
- public individuel et collectivités ;
- promotion de la lecture, de l'écriture et du jeu.

Plusieurs centaines d'actions sont organisées chaque année, aussi bien à la Bibliothèque qu'à l'extérieur (408 actions en 2018), dont une grande partie s'adresse spécifiquement au jeune public : lecture aux bébés, animations contées, animations ludiques, programme d'animations scolaires (enseignement maternel et primaire).

Un nouveau plan de développement de la lecture est en cours d'élaboration pour la période 2021-2025 afin de poursuivre nos activités et maintenir notre reconnaissance en tant qu'opérateur direct de catégorie 3 par la Fédération Wallonie-Bruxelles. La promotion des pratiques de lecture chez les jeunes restera inscrite dans les priorités.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Coût net du service catégorie 3 en 2018 (bibliothèques et ludothèques) : 555.000 € La reconnaissance en catégorie 3 équivaut à 120.000 € de subvention pour le personnel bibliothéconomique (6 x 20.000 €) et 44.000 € de subvention de fonctionnement et d'activités
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Bibliothèque & Ludothèque
Responsable administratif	Marie BAIVIER
Collaborateurs impliqués	Marie BAIVIER, Sophie CARPENTIER, Nathalie COOMANS, Annick Emmanuelle DE MEEUS D'ARGENTEUIL, Myriam DERU, Carine DUWEZ, Sophie ERNST, Ludivine JOINNOT, Françoise LEMAITRE, Isabelle NEUSY, Denis REQUETTE, Cécile THOULEN, Laurie VILAIN, Elise MONTI

72 - Intensification des échanges entre jeunes de la commune et les villes jumelées

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	2. Développer des infrastructures et des services collectifs de qualité
Objectif opérationnel	4. Offrir à la jeunesse l'appui nécessaire à leur apprentissage et à leur épanouissement
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

En 1954, Braine-l'Alleud signait une charte d'amitié avec Ouistreham Riva-Bella formant ainsi probablement l'un des premiers jumelages du monde, en tout cas le 4e plus vieux d'Europe. L'objectif des jumelages, au-delà de la construction de la paix en Europe, consiste à échanger des connaissances, des expériences, du savoir-faire dans tous les domaines de la vie locale. Au fur et à mesure se tissent des liens entre les autorités, les associations et les citoyens qu'il convient d'entretenir au fil du temps. Le Collège communal souhaite favoriser, via la Commission des Jumelages, les échanges mutuels qu'ils soient sportifs, culturels ou autres entre autorités, associations et habitants.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Moyen : - enthousiasme des autorités jumelées
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	À déterminer plus tard en fonction du programme d'échanges restant à définir.
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Laurence REMY
Collaborateurs impliqués	Christian BRANCHE, Isabelle LEFEBVRE

Préserver l'environnement

>> développement durable

>> mobilité alternative

BL'A

Commune de
Braine-l'Alleud



73 - Dans le prolongement du projet du Lycée dans le centre-ville, examiner la construction d'un parking souterrain et d'une nouvelle place publique au parking de la Cure

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Augmentation du nombre de parkings souterrains et création d'un espace public convivial et multifonctionnel dans le centre-ville

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - permis d'urbanisme
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Régie Foncière & Immobilière (RFI)
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS, Gauthier DESERRANNO

74 - Opposition à tout changement d'affectation de zones vertes au Plan de Secteur en zones d'habitation

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Préservation des environnements verts, boisés et agricoles en ne modifiant pas ceux-ci au profit exclusif de l'habitat. En effet, une des volontés communales, au travers son Schéma de Développement communal, est de mettre un frein à la construction de l'habitat en périphérie du centre-ville afin de conserver son statut de commune rurale et maintenir une qualité de vie optimale pour ses habitants.

Ces dispositions sont appliquées lors de l'étude des différents projets soumis à l'approbation du Collège par le biais du service Urbanisme.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen: - recours de promoteurs contre nos décisions
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Urbanisme & Aménagement du territoire
Responsable administratif	Patricia BERCKMANS
Collaborateurs impliqués	Gauthier DESERRANNO

75 - Poursuite des travaux de rénovation dans divers quartiers - Rue Ernest Laurent

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Les travaux visent à renouveler les canalisations et câbles des impétrants de voirie et à aménager ensuite les trottoirs sur une des voiries d'accès au Stade communal.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Accord des impétrants.
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	500.000€
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

76 - Poursuite des travaux de rénovation dans divers quartiers - Avenue Prince Charles de Lorraine - rue de la Croix

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Il s'agit dans ce cas de voiries de desserte de quartiers résidentiels denses datant pour l'un de l'après-guerre et pour l'autre de la fin des années 60. Les trottoirs de tout type de matériau sont complètement effondrés, voire, dangereux et nécessitent une réhabilitation complète. Ce dossier est inscrit dans le cadre du FRIC 2019/2021.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - obtention du subside FRIC - accord des impétrants de voirie
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	510.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

77 - Poursuite des travaux de rénovation dans divers quartiers - Avenue Germinal

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Il s'agit également d'une rénovation des trottoirs de cette voirie de desserte de quartier très dense. Ce projet permettra également de sécuriser et d'optimiser le stationnement à ce jour anarchique en y réalisant la replantation d'arbres d'alignement.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé: - obtention des autorisations requises - accord des impétrants de voirie
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	500.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

78 - Poursuite des travaux de rénovation dans divers quartiers - Quartier Saint-Jacques

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le Quartier Saint-Jacques est un des plus vieux quartiers du centre de la Commune. Les travaux sont relatifs à l'égouttage et à l'aménagement des voiries : Chemin du Parc, rue du Colbie, rue de la Basse-Cour, rue de l'Énergie, rue de la Filature et Place du Quartier Saint-Jacques.

Ce projet est inscrit dans le cadre du FRIC.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	1.040.000€
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

79 - Poursuite des travaux de rénovation dans divers quartiers - Sept Fontaines

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Rénovation de l'ensemble des impétrants à réaliser en phases en fonction des moyens financiers.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - accord des impétrants de voirie - accord de certains riverains pour enfouissement des câbles sur les terrains privés
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A l'étude à l'heure actuelle
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

80 - Poursuite des travaux de rénovation dans divers quartiers - Quartier "des Oiseaux"

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le quartier des oiseaux (Fauvettes, Mésanges bleues et Chardonnerets) est une zone résidentielle datant des années 50/60 dont l'ensemble des voiries, trottoirs et parkings présentent d'importants affaissements, en ce compris les éléments linéaires. Une rénovation complète du quartier est donc programmée avec une optimisation de l'occupation de l'espace public. Ce projet est inscrit dans le cadre du FRIC 2019/2021.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - obtention du subside FRIC - accord des impétrants de voirie
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	1.280.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

81 - Poursuite des travaux de rénovation dans divers quartiers - Avenue de l'Estrée

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Les travaux visent à renouveler toutes les infrastructures d'impétrants de voirie (eau, gaz, électricité, etc.) et à renouveler les revêtements de trottoir de l'avenue de l'Estrée.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	385.000€
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

82 - Poursuite des travaux de rénovation dans divers quartiers - Route du Lion

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Les travaux visent à renouveler des canalisations et câbles d'impétrants de voirie et à aménager ensuite des trottoirs partagés (piéton et cycliste). Cette piste cyclable constitue le dernier maillon non encore réalisé entre la chaussée de Mont-Saint-Jean et l'Administration communale.

Ce projet est inscrit dans le cadre du FRIC.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	400.000€
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

83 - Poursuite des travaux d'aménagement et d'accessibilité des trottoirs et des bâtiments communaux

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	1. Défendre un territoire cohérent et structuré
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

L'accessibilité des PMR aux trottoirs dans l'espace public et aux bâtiments communaux est une priorité pour la Commune dans le cadre de sa politique de mobilité alternative.

La Commune s'engage à exécuter, à l'aplomb des traversées protégées pour les modes doux (passages pour piétons et cyclistes), des bordures à grand chanfrein autorisant l'accès aisé aux PMR et à tous les autres modes doux dans le cadre de tous les travaux d'aménagement de l'espace public.

En ce qui concerne les bâtiments, la Commune s'engage à prévoir des équipements spécifiques pour répondre aux normes en vigueur relatives aux PMR dans le cadre de tous les travaux d'aménagement aux bâtiments.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Moyen : - le cas échéant, obtention du permis d'urbanisme requis
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer en fonction des opportunités
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre FORGET, Audrey PIETERS

84 - Création d'un écran protecteur à l'Ecole communale d'Ophain

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

A la suite d'un rapport d'expert sur l'analyse de l'environnement à l'Ecole communale d'Ophain, il a été décidé, pour éliminer tous risques de contamination aux pesticides éventuels, de créer un écran protecteur mitoyen à la zone agricole.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	15.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Brigitte CREPIN, Achille DELLE-VIGNE

85 - Création d'une société coopérative produisant une énergie verte en vue de couvrir 10 % des besoins en électricité domestique des Brainois

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Recherche de plusieurs terrains à Braine-l'Alleud ou ailleurs ou surfaces de toiture en vue d'installer des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité verte à hauteur de 10 % des besoins domestiques brainois. Constitution d'une société coopérative permettant au public d'être associé à ce projet.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé - permis d'urbanisme - financement - tutelle
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Régie Foncière & Immobilière (RFI)
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Christian BRANCHE, Jean-Charles TAILLER, Yves DAEMS

86 - Remplacement massif d'éclairage public par de l'éclairage LED

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

En collaboration avec ORES, nous allons moderniser le réseau d'éclairage avec un produit moins énergivore.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - subside de la Région wallonne octroyé à ORES
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	3.170.000 € HTVA à répartir entre Ores et la Commune sur l'ensemble du programme
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Jean-Charles TAILLER, Béatrice CRISTO, Jean-Pierre FORGET

87 - Diminution, en collaboration avec la RCA, de l'empreinte énergétique du Hall omnisports

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

La chaufferie et le système de traitement d'air datent de la construction du bâtiment principal en 1986. Ils seront remplacés par du matériel moderne comprenant au minimum une chaudière à condensation au gaz naturel avec une unité de cogénération. Le groupe de traitement d'air et les gaines de diffusion d'air seront remplacés pour intégrer une récupération de chaleur sur l'air. L'extension verra son système de traitement d'air amélioré par une récupération d'énergie sur l'air extrait.

Volet interne ou externe	Interne et externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - difficulté de financement si le rendement financier projeté est faible
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire et extraordinaire
Estimation du budget	sera calculé par l'auditeur lors du contrat de performance énergétique (CPE)
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Jean-Charles TAILLER
Collaborateurs impliqués	Béatrice LACROIX, Valérie MAYNÉ, Thierry CIRRIEZ

88 - Octroi d'une prime pour l'achat d'un chauffe-eau solaire

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Développer des primes liées aux engagements pris par la Commune en matière de développement durable.

Après une étude des besoins et des conditions avec le conseiller en énergie, octroi d'une prime pour un chauffe-eau solaire en vue d'améliorer la performance énergétique des bâtiments à destination des habitants.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - incidences budgétaires - évaluation des primes existantes aux autres niveaux de pouvoir et estimations de l'intérêt d'exiger les mêmes conditions d'octroi
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	5.000 € / an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Jean-Charles TAILLER, Anne-Marie WILLICK, Sandra WOUTERS

89 - Octroi d'une prime pour l'installation ou la rénovation d'un système de récupération de l'eau de pluie

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Octroyer une prime pour l'installation ou la rénovation d'un système de récupération de l'eau de pluie en vue de son utilisation pour les constructions existantes.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - incidences budgétaires - évaluation des primes existantes aux autres niveaux de pouvoirs et estimations de l'intérêt d'exiger les mêmes conditions d'octroi - révision du règlement du Conseil communal du 21.11.2011
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	5.000 € / an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Myriam MABOGE, Jean-Charles TAILLER, Anne-Marie WILLICK, Sandra WOUTERS

90 - Maintien d'une prime pour l'achat d'une compostière

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Afin de poursuivre la sensibilisation des citoyens au triage et au recyclage des déchets, tout habitant de Braine-l'Alleud qui achète une compostière destinée à être utilisée sur notre territoire pour le compostage (fermentation des résidus organiques issus de la cuisine et du jardin tels les fleurs fanées, épluchures de légumes, feuilles, brindilles etc...) peut obtenir une prime.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - incidences budgétaires - évaluation des primes existantes aux autres niveaux de pouvoirs et estimations de l'intérêt d'exiger les mêmes conditions d'octroi
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	5.000 €/ an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Jean-Charles TAILLER, Anne-Marie WILLICK, Yves DAEMS, Sandra WOUTERS

91 - Octroi d'une prime à l'achat d'un véhicule électrique hybride

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans un premier temps, étude de la faisabilité de l'octroi de primes pour l'achat d'un véhicule électrique hybride dans le cadre des engagements récents pris par la Commune en matière de transition écologique.

Ensuite, en cas d'évaluation positive du projet, rédaction d'un règlement d'octroi de prime.

Suivi et évaluation.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - budget - conditions d'octroi : réflexion sur l'opportunité des conditions exigées à d'autres niveaux de pouvoir pouvant servir de base à l'octroi de la prime communale
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	5.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Jean-Charles TAILLER, Yves DAEMS, Sandra WOUTERS

92 - Octroi d'une prime à l'achat d'un véhicule CNG

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans un premier temps, étude de la faisabilité de l'octroi de primes pour l'achat d'un véhicule CNG dans le cadre des engagements récents pris par la Commune en matière de transition écologique.

Ensuite, en cas d'évaluation positive du projet, rédaction d'un règlement d'octroi de prime.

Suivi et évaluation.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - budget - conditions d'octroi : réflexion sur l'opportunité des conditions exigées à d'autres niveaux de pouvoir pouvant servir de base à l'octroi de la prime communale
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	5.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Jean-Charles TAILLER, Yves DAEMS, Sandra WOUTERS

93 - Création d'un réseau de boîtes urbaines de récupération des canettes en aluminium

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Il s'agit de créer un réseau de boîtes urbaines de récupération par apport volontaire des canettes en aluminium à plusieurs endroits de la Commune. Ces points d'apport volontaire seront à la disposition des citoyens et permettront à chacun d'y glisser ses canettes. Le dispositif étant muni d'une presse, il réduira le volume nécessaire à l'implantation de ces boîtes.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - peu de participation de la part de la population brainoise
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A l'étude en fonction des subsides
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Anne-Marie WILLICK

94 - Remboursement par la Commune d'une part de la taxe de mise en circulation des voitures électriques

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans un premier temps, étude de la faisabilité du remboursement d'une part de la taxe de mise en circulation des voitures électriques dans le cadre des engagements récents pris par la Commune en matière de transition écologique.

Ensuite, en cas d'évaluation positive du projet, rédaction d'un règlement d'octroi de prime.

Suivi et évaluation.

Accessibilité: habitants inscrits sur le territoire de la commune

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - budget - conditions d'octroi : réflexion sur l'opportunité des conditions exigées à d'autres niveaux de pouvoir pouvant servir de base à l'octroi de la prime communale
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	indéterminé
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Jean-Charles TAILLER, Yves DAEMS, Sandra WOUTERS

95 - Octroi d'une prime communale à l'installation d'une station d'épuration individuelle (SEI) en zone non égouttable pour les maisons existantes

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans un premier temps, étude de la faisabilité de l'octroi d'une prime communale à l'installation d'une station d'épuration individuelle (SEI) en zone non égouttable pour les maisons existantes dans le cadre des engagements récents pris par la Commune en matière de transition écologique. Etude de la réglementation existante par un groupe de travail interne (exigences SPGE, etc.).

Ensuite, en cas d'évaluation positive du projet, rédaction d'un règlement d'octroi de prime.

Suivi et évaluation.

Accessibilité: habitants inscrits sur le territoire de la commune - zone d'assainissement autonome.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - budget - conditions d'octroi : réflexion sur l'opportunité des conditions d'octroi exigées à d'autres niveaux de pouvoir (RW via la SPGE) pouvant servir de base à l'octroi de la prime communale
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Achille DELLE-VIGNE, Yves DAEMS, Sandra WOUTERS, Jean-Pierre DUWEZ

96 - Octroi d'une prime pour la réalisation d'audit énergétique des habitations privées

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans un premier temps, avec l'aide du conseiller en énergie, étude de la faisabilité et de l'opportunité de l'octroi de primes pour la réalisation d'audit énergétique des habitations privées dans le cadre des engagements récents pris par la Commune en matière de transition écologique. Evaluation des primes existantes aux autres niveaux de pouvoir.

Ensuite, en cas d'évaluation positive du projet, rédaction d'un règlement d'octroi de prime.

Suivi et évaluation.

Accessibilité : habitants inscrits sur le territoire de la commune

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - budget - conditions d'octroi : réflexion sur l'opportunité des conditions exigées à d'autres niveaux de pouvoir pouvant servir de base à l'octroi de la prime communale
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	10.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Jean-Charles TAILLER, Yves DAEMS, Sandra WOUTERS

97 - Appui pour l'installation de CNG dans les stations-service présentes sur le territoire

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le CNG est assurément un carburant très intéressant pour les émissions de CO2 et de particules dans l'atmosphère. La Commune impose chaque fois que possible ce type de carburant dans le cadre du renouvellement de sa flotte de véhicule de services, en étant encouragée par la Région wallonne. Pour promouvoir ce type de carburant, elle s'engage également à faciliter et à encourager l'installation d'équipement CNG dans le cadre des aménagements de station-service. Cette promotion se fera au niveau des démarches visant à l'octroi des permis uniques et au raccordement gaz à haut débit réalisé par ORES

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - obtention des permis requis (Urbanisme, Environnement) - financement des projets par l'investisseur - partenariat Ores
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Urbanisme & Aménagement du territoire
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Achille DELLE-VIGNE, Myriam MABOGE, Gauthier DESERRANNO

98 - Installation de 50 bornes publiques et privées de rechargement électrique pour voitures

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Installation de 50 bornes de rechargement électrique pour promouvoir l'utilisation de véhicules non-polluants réduisant les émissions de CO2. Les publics visés sont le résidentiel, les entreprises et le domaine public. Ceci permettra de faciliter l'utilisation de ces modes de déplacements (voitures, scooters, vélos,...) en mettant à la disposition des utilisateurs des bornes de rechargement électriques.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - difficulté de trouver un investisseur
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Jean-Charles TAILLER

99 - Application des engagements du Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat dans le cadre de la Convention des Maires

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat a été approuvé par le Conseil communal le 05.11.2018. Ce plan d'action comporte 24 fiches actions qui doivent amener à une réduction des rejets des gaz à effet de serre de 40% à l'horizon 2030.

Les gains les plus importants seront obtenus en :

- isolant les toits
- isolant les murs
- remplaçant les vieilles chaudières par des chaudières à condensation
- remplaçant les châssis obsolètes.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Elevé : - montant des investissements - désintérêt des acteurs sur le long terme - suivi du PAEDC inefficace
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	50.000 € / an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Jean-Charles TAILLER

100 - Dématérialiser autant que possible les documents administratifs (fiches de paie, candidatures spontanées, etc.)

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le projet consiste à réduire autant que possible la consommation de papier lorsque ce type de support ne se justifie plus, dans le contexte actuel où les nouvelles technologies permettent une efficacité accrue.

La population a déjà la possibilité de réclamer des documents ou d'effectuer des démarches en ligne, mais nous souhaitons accentuer ce travail de dématérialisation également en interne.

Volet interne ou externe	Interne et externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Moyen : - difficulté d'intégration des données (interopérabilité) - volonté d'ouverture des fournisseurs d'applicatifs
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Geneviève EVERARD DE HARZIR
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS, Béatrice LACROIX, Christian BRANCHE, Sophie BORGS, Yves DAEMS, Gilles TABURIAUX

101 - Poursuite du projet "Une forêt comme ma commune" en collaboration avec les écoles, les citoyens et les entreprises brainoises

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	2. Réduire l'impact énergétique de la commune par des investissements durables
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Projet de reforestation à Madagascar, en partenariat avec l'ONG de droit belge "Graine de Vie", visant à replanter une forêt de 5.200 ha (= la superficie de la commune de Braine-l'Alleud) d'un seul tenant dans le but de lutter contre la déforestation et le changement climatique. Le projet a également pour objectif de sensibiliser les Brainois à ces enjeux et de proposer une contribution positive (planter un/des arbre(s)) à ceux-ci.

Le coût de plantation d'un arbre et de son entretien durant toute sa "vie" est de 0,25 €.

Le projet est financé grâce aux dons des Brainois, récoltés lors d'événements dédiés :

- conférences
- diffusion de films et documentaires
- soirées/journées thématiques
- recherche de parrains à plusieurs niveaux : particuliers, commerces et entreprises brainoises

Mise en place d'un logo spécifique pour les parrains du projet afin qu'ils puissent être identifiés et reconnus comme engagés.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - manque de partenaires intéressés
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Achille DELLE-VIGNE

102 - Poursuites systématiques à l'égard des incivilités environnementales

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	3. Garantir la propreté dans la commune
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Poursuite de l'application des procédures d'amendes administratives infligées en cas d'incivilités environnementales conformément à notre réglementation.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	50.000 €
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Anne-Marie WILLICK

103 - Gestion proactive des arbres situés dans l'espace public en vue de définir une stratégie sur le long terme.

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	3. Garantir la propreté dans la commune
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

A l'issue de plusieurs chutes d'arbres survenues lors de différentes tempêtes ces dernières années, tant à Braine-l'Alleud que sur l'ensemble de la Belgique, la Commune a fait appel à des experts pour observer et analyser l'état sanitaire des arbres et plus particulièrement les hêtres du parc Allard. Ces analyses phytosanitaires, réalisées avec l'appui de laboratoires spécialisés, ont pour but d'abattre préventivement les arbres qui présentent un danger.

Compte tenu de l'évolution rapide de l'état sanitaire de certains arbres, victimes de la sécheresse, combinée à l'attaque de champignons pathogènes, la Commune va procéder à une analyse systématique des arbres dans l'espace public en vue de prévenir au mieux des chutes d'arbres à l'avenir, mais aussi dans le but de définir une stratégie sur le long terme pour ces espaces publics.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire et extraordinaire
Estimation du budget	50.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Anne-Marie WILLICK, Jean-Pierre FORGET

104 - Mise en place d'une collecte sélective de déchets fermentescibles

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	3. Garantir la propreté dans la commune
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le tri accru des déchets ménagers via la collecte des déchets organiques des ménages permet de réduire les quantités d'ordures ménagères brutes et ainsi de diminuer les quantités de déchets incinérés. Les déchets organiques collectés sélectivement pourront être traités par bio-méthanisation et transformés en énergie verte (gaz, électricité et chaleur) et en amendement de sol. Actuellement, les centres de bio méthanisation accessibles, du fait de leur éloignement, engendrent encore des coûts financiers et carbone très importants. Dès lors, la collecte sélective des déchets organiques, par apport volontaire, constitue une alternative à étudier avant de s'engager dans la collecte en porte à porte.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - participation insuffisante de la part de la population brainoise. - subventions
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A l'étude en fonction des subsides.
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Anne-Marie WILLICK

105 - Étude de faisabilité pour enterrer des bulles à verre

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	3. Garantir la propreté dans la commune
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Actuellement les sites de bulles à verre de la commune (mises à disposition par l'intercommunale du Brabant wallon) comme points d'apports volontaires entraînent de nombreuses incivilités. En effet, dans l'ensemble des communes du Brabant wallon, entre 150 et 200 tonnes de déchets illicites sont chaque année ramassées autour des bulles à verre.

En vue de lutter contre cette problématique et dans le but d'améliorer l'état sanitaire et esthétique des environs des bulles à verre, une étude de faisabilité de mise en place de conteneurs enterrés destinés à accueillir le verre est engagée.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun pour l'étude
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Anne-Marie WILLICK

106 - Création d'un système d'enlèvement des encombrants sur demande

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	3. Garantir la propreté dans la commune
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Remplacement des collectes en porte-à-porte des encombrants par une collecte intercommunale payante à la demande.
 Cette collecte est assortie d'une prime communale à l'utilisation du service intercommunal d'enlèvement des encombrants.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Anne-Marie WILLICK

107 - Augmentation de la fréquence de vidange des poubelles publiques

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	3. Garantir la propreté dans la commune
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Il existe plus de 300 poubelles publiques. Ces poubelles sont vidées 2 à 3 fois par semaine. Une fréquence de vidange plus élevée s'impose pour certaines d'entre-elles de manière ciblée.

La Commune étudie la possibilité de mettre en œuvre une détection dans ce but.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - difficulté dans la mise en œuvre de la détection
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	17.500 €/an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN

108 - Augmentation par trois de la distribution de sacs canins biodégradables

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	3. Garantir la propreté dans la commune
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

L'objectif est de remplacer les distributeurs de sacs en plastique utilisés pour le ramassage des déjections canines par des sacs biodégradables . Ces sacs seront distribués aux citoyens propriétaires de chiens qui pourront venir les chercher au centre administratif ou pourront être prélevés dans des nouveaux distributeurs permettant d'éviter les abus.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - peu de participation de la part de la population brainoise
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A l'étude
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Anne-Marie WILLICK

109 - Désengorgement de l'Avenue de la Belle Province, de la Chaussée d'Alseberg, de la Chaussée de Tubize, de la Chaussée Bara et du centre-ville par la réalisation d'une voirie bas carbone reliant le rond-point de l'hôpital à la Chaussée de Tubize

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Projet FEDER

Le projet dans son ensemble vise clairement à désengorger un centre économique, à lever la saturation d'un axe de mobilité, à renforcer la multimodalité et en particulier les modes doux piétons et cyclistes (accentuation par un lien plus fort et plus direct avec le réseau ferroviaire, dont le RER en développement, et les liaisons à grand gabarit de la Région), mais aussi à garantir le maintien, voire le développement d'espaces verts, également vecteurs d'objectifs bas-carbone.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - obtention des permis - obtention des subsides européens et régionaux
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	Évaluation à ce stade : 6.815.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS, Yves DAEMS, Lionel TAMIGNEAUX, Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET, Eric THEISMAN

110 - Réaménagement de la nouvelle voirie Saint-Jacques pour fluidifier la circulation dans l'hyper centre

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Le projet d'aménagement de cette nouvelle voirie consiste à réaliser une nouvelle desserte dans le centre-ville parallèlement à l'avenue Léon Jourez et partant de la place Cardinal Mercier.

Ce projet permettra non seulement d'assurer l'accessibilité des services d'urgence à l'Ecole Saint-Jacques, mais améliorera également considérablement la sécurité des élèves se rendant à l'école.

Cette voirie sera connectée à l'avenue Léon Jourez au niveau du 37 de cette dernière qui, par ailleurs, est une propriété communale. Une seconde phase prolongera ladite voirie à l'avenue de la Belle Province.

Cette opération en partenariat avec un développeur est envisagée de manière à pouvoir mettre en valeur notre propriété de part et d'autre de la jonction entre l'accès à l'école et l'avenue Léon Jourez, en ce compris l'aménagement de parkings souterrains et l'implantation d'une nouvelle crèche.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - obtention du permis d'urbanisme - aboutissement du partenariat public/privé
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS, Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET, Eric THEISMAN

111 - Inciter la Région wallonne à réaliser le contournement Est doté d'un mode doux paysager en site propre qui relie, à la hauteur du parc à conteneurs, la chaussée de Nivelles à la chaussée de Charleroi

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

La DG01 a organisé une réunion avec tous les acteurs concernés montrant un projet très ambitieux pour l'ensemble de la liaison et en particulier pour l'entrée à Braine-l'Alleud au niveau du parc à containers.

Le projet a été rejeté par tous les acteurs concernés. Une nouvelle version est en cours de programmation avec un projet optimisé comprenant ladite liaison routière et modes doux partagés sur 2 giratoires aux extrémités sur les N5 et N27 constituant également des points nœuds en cohérence avec les projets de la Province du Brabant wallon.

Une phase ultérieure consistera à organiser les modes doux depuis le giratoire sur la N5 jusqu'au niveau du giratoire en cours de construction sur la même N5 au niveau de la Ferme de Mont-Saint-Jean, en ce compris la nécessaire connexion avec le site 1815.

Nous sommes très attachés à ce projet qui nous semble essentiel pour alléger de manière significative la circulation de transit sur la rue Raymond Lebleux et ses quartiers avoisinants.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - implication des services techniques de la Région wallonne - financement pour ce projet - permis d'urbanisme - recours des riverains
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

112 - Réhabilitation en RAVEL de la ligne 115

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Les 3 communes concernées, à savoir, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château et Tubize sous la houlette du SPW mobilité douce, élaborent un projet d'aménagement de Ravel sur le 115.

Braine-l'Alleud a déjà établi un projet de remplacement de passerelle défectueuse au hameau de Sart-Moulin en lien avec le projet FEDER.

Un permis d'urbanisme a été délivré concernant cette passerelle, la procédure de marché est terminée et les travaux devraient être engagés dès l'automne 2019.

Une convention de partenariat pour l'ensemble de la ligne a été signée par les communes et les services de la Région wallonne.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - financement insuffisant au niveau du SPW
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

113 - Développement du réseau Proxibus dans les quartiers périphériques

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Avec le passage de 16 lignes régulières, Braine-l'Alleud est assurément bien desservie en transport en commun. Afin de faciliter davantage encore les déplacements des Brainois, les autorités communales ont lancé un nouveau projet de bus local, "Le PROXIBUS de Braine-l'Alleud", depuis le 02.10.2017.

Ce PROXIBUS relie les quartiers de Lillois et d'Ophain aux différents pôles du Centre avec une très bonne fréquence.

La Commune veut développer ce réseau PROXIBUS en l'étendant à d'autres quartiers en fonction, d'une part, du service de transport en commun TEC et, d'autre part, d'une analyse des besoins, notamment en matière de fréquence.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Elevé : - absence d'usagers - accord des TEC
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Budget annuel net actuel (2019) = 146.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Virginie HUYSMAN

114 - Expansion du réseau de pistes cyclables en site propre - chaussée d'Alseberg entre le carrefour de Mont-Saint-Pont et Rhode-Saint-Genèse

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

S'agissant d'une voirie structurante avec un trafic important, un cheminement modes doux en site propre est en cours d'élaboration. Le projet consiste à aménager, sur 3,20 m en site protégé de la circulation automobile (séparation physique), une piste cyclable et un trottoir sécurisés et confortables drainant les quartiers situés de part et d'autre de cette voirie structurante et en cohérence avec le réseau de la Région flamande.

Ce projet est inscrit dans le cadre du FRIC 2019/2021 en plusieurs phases.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - accord des impétrants - obtention du subside FRIC
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	1.750.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, René DECRÊME, Jean-Pierre FORGET

115 - Expansion du réseau de pistes cyclables en site propre - chaussée d'Alseberg, de Mont-Saint-Pont au parking de l'Estrée

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

La chaussée d'Alseberg, dans ce tronçon, a une configuration beaucoup plus urbaine tout en étant un réseau structurant d'entrée NO de la commune vers son centre. La configuration prévue dans le cadre de cet aménagement consiste à rétrécir la chaussée au bénéfice des modes doux vélos et piétons.

Ce projet est inscrit dans le cadre du FRIC 2019/2021.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - accord des impétrants - obtention du subside FRIC
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	1.300.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, René DECRÊME, Jean-Pierre FORGET

116 - Expansion du réseau de pistes cyclables en site propre - liaison parking de l'Estrée et l'ancienne ligne 115 (RAVEL)

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le projet consiste à relier la chaussée d'Alseberg, au niveau du parking de l'Estrée, à la ligne 115 (RAVEL). C'est en effet une connexion importante permettant de relier le cheminement modes doux structurant de la chaussée d'Alseberg au futur RAVEL de la ligne 115, autre barreau structurant permettant de rejoindre la gare de Braine-l'Alleud et donc le centre-ville en toute sécurité en site propre.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - permis d'urbanisme - autorisation de la part du SPW
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	150.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, René DECRÊME, Jean-Pierre FORGET

117 - Expansion du réseau de pistes cyclables en site propre - jonction entre la rue Ernest Laurent et le chemin des Vertes Bornes (reliant la gare SNCB et le site 1815 en passant par le pôle sportif)

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Il s'agit de réaliser un passage sécurisé, modes doux, sous la N27 à l'extrémité de la rue Ernest Laurent ainsi qu'une passerelle en sortie le long du RO, permettant la jonction avec le chemin des Vertes Bornes. Ce projet sera inscrit dans le cadre du FRIC 2022/2024.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - permis d'urbanisme - autorisation de la part du SPW
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	750.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, René DECRÊME, Jean-Pierre FORGET

118 - Expansion du réseau de pistes cyclables en site propre - rue Saint-Sébastien

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le projet consiste à reconfigurer cette voirie reliant l'avenue Alphonse Allard, déjà équipée pour la partie où cela est possible, d'un réseau modes doux partagé à l'avenue Albert 1er, elle-même également déjà aménagée en ce sens. Ce chaînon manquant, ainsi que l'amélioration du giratoire existant à l'angle de l'avenue Alphonse Allard et de la rue Saint Sébastien, permettra donc de finaliser ce réseau qui par ailleurs permet de drainer de nombreux quartiers à forte densité de population.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - accord des impétrants
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	620.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, René DECRÊME, Jean-Pierre FORGET

119 - Installation, selon les opportunités, d'une zone avancée destinée aux cyclistes devant les feux rouges

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans le cadre de sa politique en faveur de tous les modes doux, la Commune s'engage à réserver, devant certains feux rouges, des zones destinées à permettre à ces modes doux de partir en tête d'une file de voitures, leur garantissant ainsi une sécurité accrue.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	5.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	René DECRÊME, Jean-Pierre FORGET, Virginie HUYSMAN

120 - Instauration d'un système de vélos à partager entre les différents pôles communaux

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans le cadre de sa politique en faveur de tous les modes doux, la Commune s'engage à implémenter des emplacements de vélos à partager devant les différents pôles d'activités de la Commune.

Elle s'engage en outre à faire appel à un partenaire privé pour la mise à disposition de vélos et, le cas échéant, d'autres modes doux.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - absence de partenariats publics/privés
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	René DECRÊME, Jean-Pierre FORGET, Virginie HUYSMAN

121 - Accroissement de l'offre de parkings à vélos et de coffres à vélos

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans le cadre de sa politique en faveur de tous les modes de transport doux, la Commune s'engage à accroître l'offre de parkings vélos à proximité de ses différents pôles d'activité.

Certains emplacements seront spécifiquement sécurisés contre le vol (coffre à vélo(s) ou borne sécurisée).

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - absence de subsides de la part de la Province ou du TEC
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	1ère estimation : 64.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	René DECRÊME, Jean-Pierre FORGET, Virginie HUYSMAN

122 - Augmentation de la prime communale pour l'acquisition d'un vélo

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Afin de promouvoir l'émergence de comportements de mobilité durable, le projet propose d'augmenter la prime communale pour l'acquisition d'un vélo.

Il s'articule autour des phases suivantes :

- avec l'appui de "Monsieur Vélo", faire un état des lieux des mobilités alternatives potentiellement concernées par l'extension de la prime communale et une estimation budgétaire du projet
- réfléchir sur la coordination possible avec les autres projets d'octroi de primes en la matière
- rédiger un règlement d'octroi
- mise en oeuvre, suivi et évaluation

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - budget
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	10.000 €/ an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Yves DAEMS, Sandra WOUTERS, René DECRÊME

123 - Extension de la prime communale à tout engin ne dépassant pas les 18 km/h

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Ce projet est destiné à soutenir les conditions nécessaires à l'émergence de comportements de mobilité durable par l'extension de la prime communale à tout engin ne dépassant pas les 18 km/h.

Le projet s'articule autour des phases suivantes :

- avec l'appui de "Monsieur Vélo", faire un état des lieux des mobilités alternatives potentiellement concernées par l'extension de la prime communale
- évaluation / estimation de l'impact budgétaire
- rédaction d'un projet de règlement
- suivi et évaluation

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - réflexion sur les éventuels doubles emplois avec les primes 'vélos', etc. - budget
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	1ère estimation : 5.000 €/an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Yves DAEMS, Sandra WOUTERS, René DECRÊME

124 - Extension de la prime vélo une fois par an et par ménage

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Ce projet est destiné à soutenir les conditions nécessaires à l'émergence de comportements de mobilité durable par l'extension de la prime vélo une fois par an et par ménage.

Il s'articule autour des phases suivantes :

- avec l'appui de "Monsieur Vélo", faire un état des lieux des mobilités alternatives potentiellement concernées par l'extension de la prime communale
- évaluation / estimation de l'impact budgétaire
- rédaction d'un projet de règlement
- suivi et évaluation.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - budget
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Yves DAEMS, Sandra WOUTERS, René DECRÊME

125 - Gravage gratuit des vélos et des trottinettes par les services communaux

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Afin de lutter contre la problématique des vols de vélos, la commune de Braine-l'Alleud souhaite encourager ses citoyens à faire graver le leur gratuitement. C'est la raison pour laquelle elle a investi dans l'achat d'un appareil de gravage et organise un calendrier fixe de séances de gravage avec une fréquence d'une séance par mois.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Virginie HUYSMAN

126 - Désignation et mise à disposition d'un "Monsieur Vélo" comme point de contact des modes doux

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

"Monsieur Vélo" a pour missions actuelles de :

- dresser les plans de signalisation de toutes les pistes cyclables
- dresser les plans relatifs aux cheminements modes doux sur l'ensemble de la commune
- dresser les prescriptions techniques pour les marchés relatifs aux parkings sécurisés vélos

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - ressources humaines
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	10.000 € /an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	René DECRÊME

127 - Réalisation de parkings pour voitures et pour vélos, côté centre ville du Parc du Paradis

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Pour les visiteurs du Parc du Paradis, la Commune a obtenu un permis d'urbanisme pour un parking à proximité de la piscine. Ce parking sera construit dans les prochains mois (2020).

Les besoins en parking du côté opposé au plan d'eau (côté centre-ville) se sont avérés indispensables depuis l'ouverture du parc, fort fréquenté.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - permis d'urbanisme
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	René DECRÊME, Jean-Pierre FORGET

128 - Création de nouvelles poches de parkings

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Il subsiste, sur le territoire communal, plusieurs terrains bâtis ou à bâtir appartenant soit à la Commune soit à des privés. Certains de ses terrains pourraient être, moyennant un aménagement, utilisés en zone de parking réglementée avec un accès direct à la voirie. Ce type d'aménagement complètera l'ensemble des dispositifs et des aménagements visant à offrir ainsi des parkings en adéquation avec les besoins en centre-ville essentiellement.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - attitude des propriétaires des terrains destinés à ces poches de parkings.
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre FORGET

129 - Négocier avec les organismes publics et les entreprises privées le partage de leur parking lors des activités communales

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le nombre de parkings disponibles dans l'espace public à proximité d'une activité communale s'avère très souvent largement insuffisant. L'objectif est d'accroître le nombre de places de parking en faisant appel à des parkings disponibles dans des organismes publics ou dans des entreprises privées.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - attitude des propriétaires des parkings
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Sandrine DELOUVROY, Laurence REMY, Virginie HUYSMAN

130 - Mise en place de parkings intelligents

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le stationnement connecté, appelé également stationnement intelligent ou Smart Parking, représente la capacité à cartographier en temps réel les places de stationnement en voirie, sur les parkings intérieurs et extérieurs. L'objectif est de créer de nouveaux services digitaux à destination des automobilistes et des gestionnaires de parkings publics.

Les avantages sont nombreux :

- fluidifier la circulation en optimisant la zone de stationnement ;
- informer en temps réel en guidant les usagers vers les places disponibles ;
- faciliter les contrôles en détectant les voitures ventouses ;
- comprendre en analysant finement l'occupation du parking.

La Commune de Braine-l'Alleud souhaite dès lors s'inscrire dans ce nouveau mode de gestion du stationnement en zone bleue sur certaines aires de parking.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen: - absence de partenariats publics/privés
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Virginie HUYSMAN

131 - Amélioration autant que possible des zones de stationnement à durée limitée en fonction des enseignements tirés des précédents règlements

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

La commune de Braine-l'Alleud ne cesse de poursuivre ses efforts pour empêcher que des voitures ne viennent occuper, pour un long terme, les espaces fortement convoités par les visiteurs des différents pôles de la Commune.

Les autorités continuent de tenir compte des remarques des usagers, qu'ils soient riverains, clients, professionnels ou commerçants. Les doléances de chacun sont donc régulièrement analysées et la zone de stationnement à durée limitée est adaptée régulièrement tant au niveau de son étendue qu'au niveau de la durée de stationnement autorisée, et ce en concertation avec CityParking à qui la gestion du parking a été concédée, pour 30 ans, en 1998.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Virginie HUYSMAN

132 - Développement d'une application permettant de payer une journée entière de parking dans la zone bleue

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Bien stationner son véhicule en ville tout en respectant la réglementation en vigueur n'est pas toujours chose aisée.

Malgré l'entrée en vigueur du plan de stationnement (zones bleues) dans la commune de Braine-l'Alleud, le 27.04.2015, visant à empêcher que des voitures ne viennent occuper pour un long terme les espaces fortement convoités par les visiteurs des différents pôles de la Commune, il arrive souvent que les citoyens Brainois se demandent comment accueillir leur famille, les amis afin qu'ils puissent stationner toute une journée sans devoir régulièrement changer leur véhicule de place. C'est la raison pour laquelle la Commune de Braine-l'Alleud tente de répondre à cette problématique en envisageant la mise en place d'un mécanisme (application), financièrement acceptable, qui permettrait à ces « visiteurs d'un jour » de payer une journée entière de parking en zone bleue.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - absence de partenariats publics/privés
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Virginie HUYSMAN

133 - Amélioration des cheminements piétons entre les établissements scolaires, les gares et les autres/différents pôles d'activité - Rue de la Vallée Bailly

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

La rue Vallée Bailly dessert l'école du même nom (2e établissement scolaire à Braine-l'Alleud drainant quelques 1.800 élèves). S'agissant d'une longue ligne droite, le projet consiste à élargir les trottoirs existants et à répartir les zones de stationnements par blocs de part et d'autre de cette voirie de manière à rompre la linéarité existante. Un plateau sera aménagé au niveau de l'entrée de l'école.

Ce projet sera inscrit dans le cadre du FRIC 2022/2024.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - accord des impétrants - obtention des subsides.
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	650.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

134 - Amélioration des cheminements piétons entre les établissements scolaires, les gares et les autres/différents pôles d'activités - Abords des écoles de Lillois, rue René Francq

Objectif politique	8. Mobilité
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	4. Améliorer la mobilité sur le territoire communal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

S'agissant de 2 écoles primaires du village de Lillois proches l'une de l'autre et travaillant déjà en synergie, l'amélioration de l'accessibilité et de la sécurité des piétons pourrait se réaliser en lien avec les projets liés au RER sans pour autant devoir en attendre la finalisation. Il s'agit donc de réaliser une zone de rebroussement et de stationnement en complément de trottoirs élargis et sécurisés pour les piétons.

Ce projet sera inscrit dans le cadre du dossier FRIC 2022/2024.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - accord des impétrants - obtention des subsides.
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	250.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

135 - Poursuite de la campagne de stérilisation des chats errants

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	5. Agir pour le bien-être animal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Poursuite de la campagne visant à stériliser les chats errants identifiés sur la commune, en collaboration avec une association.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Environ 5.000 €/an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Achille DELLE-VIGNE, Myriam MABOGE

136 - Intensification des actions en faveur de la cause animale via des marches parrainées et des campagnes de sensibilisation

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	5. Agir pour le bien-être animal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Organisation de marches parrainées et d'actions de sensibilisation dans le cadre de journées mondiales.

Par exemple, lors de la journée mondiale des animaux, la journée mondiale du chien ou la journée mondiale pour le droit des animaux.

Campagnes de sensibilisation au bien-être animal à travers des affiches ou des articles dans l'Echo du Hain.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	2.000 €/ an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Achille DELLE-VIGNE

137 - Appui à l'apiculture dans le contexte du label Maya

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	5. Agir pour le bien-être animal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Poursuite des activités communales en faveur des abeilles (Un enfant, un arbre, distribution de plants et semences de légumes mellifères sur le marché communal, semaine de l'abeille).

Poursuite des objectifs liés au Plan Maya, dont notamment:

- la mise en place d'un "village de l'abeille", c'est à dire sur un même site, l'implantation d'aménagements favorables à l'accueil des pollinisateurs, incluant le gîte et le couvert.
- la promotion des formations en apiculture via les publications communales.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - modification des objectifs à atteindre pour garder le label de "Commune Maya"
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer pour les projets futurs (1.500 € en 2018)
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Achille DELLE-VIGNE

138 - Ensemencement des talus routiers de fleurs mellifères

Objectif politique	3. Propreté - Environnement
Objectif stratégique	3. Préserver l'environnement notamment par le développement durable et la mobilité alternative
Objectif opérationnel	5. Agir pour le bien-être animal
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Choix d'un cortège de fleurs mellifères pour couvrir les talus routiers Mélange de fleurs nectarifères et pollinifères, à floraison longue, précoce et tardive.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - conditions climatiques défavorables à la plantation et au maintien de talus fleuris
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Achille DELLE-VIGNE, Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET

Mettre la citoyenneté au cœur de nos actions

BL'A

Commune de
Braine-l'Alleud



139 - Maintien d'une alimentation saine et de qualité dans les espaces communautaires

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	1. Favoriser l'accès aux services de santé et soutenir les actions de prévention
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Pour avoir une bonne hygiène de vie, il nous semble indispensable de prendre, dès le premier âge, l'habitude d'une alimentation saine et équilibrée. Nos repas, préparés par du personnel communal dans nos cuisines et sous la houlette d'une diététicienne, répondent à cette exigence.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Enfance et jeunesse
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Isabelle HUBERT, Sophie HIROUX, Gilles TABURIAUX, Ludovic DEWEZ

140 - Amélioration de l'accès au Poste Médical de Garde

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	1. Favoriser l'accès aux services de santé et soutenir les actions de prévention
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le rez-de-chaussée de la rue du Paradis 3 sera réparti en deux espaces distincts, un espace dédié aux consultations ONE et le Poste Médical de Garde (PMG). Ce dernier sera ainsi situé dans le centre et facilement accessible (parking + accès PMR). Il sera intégré au Campus Seniors (prévention médicale cohérente).

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - PATRIMOINE ET LOGEMENT
Responsable administratif	Vincent VANDAELE
Collaborateurs impliqués	Gonzalez Ruben RODRIGUEZ

141 - Maintien et renforcement du Relais pour la Vie

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	1. Favoriser l'accès aux services de santé et soutenir les actions de prévention
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Tout au long de l'année, les équipes impliquées et le comité organisateur proposent différentes activités (soupers, spectacles, ventes, etc.) afin de récolter des fonds. Le week-end du "Relais", largement soutenu par la Commune, est l'apothéose de cette action et la somme ainsi récoltée est entièrement reversée à la Fondation. Bien entendu, l'événement ne pourrait avoir lieu sans une équipe de bénévoles réunie en comité organisateur actif 365 jours par an. Le but est de maintenir un partenariat performant pour récolter un maximum d'argent afin qu'un jour, nos chercheurs trouvent les traitements adéquats pour vaincre tous les cancers.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	20.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Laurence REMY
Collaborateurs impliqués	Valérie MAYNÉ, Nathalie VERSTRAETEN, Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Isabelle LEFEBVRE

142 - Amélioration de la visibilité des actions de prévention

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	1. Favoriser l'accès aux services de santé et soutenir les actions de prévention
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

La politique communale de prévention des maladies et des assuétudes est à renforcer par des actions de terrain en collaboration avec différents partenaires comme le CHIREC, la plateforme prévention SIDA, le planning familial, les services de diététique et de psychologie, etc.

Compte tenu de son rôle d'éducation à la population, la Commune doit être le facilitateur des actions « grand public » en soutenant ou initiant des journées de détection et de prévention de maladies ainsi que des conférences de vulgarisation des différents axes de mal-être de notre société.

Cette mission est confiée au Relais Santé en partenariat avec les ligues de patients, les institutions médicales et/ou paramédicales en fonction du thème abordé.

Le Relais Santé fait ensuite appel, pour la bonne organisation de sa mission, à d'autres services communaux tels que :

- le service Relations publique pour la diffusion de l'information ;
- le service Travaux/Festivités pour le prêt de matériel ;
- la Bibliothèque communale, l'École des Arts ou le Centre culturel pour les occupations des salles.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Freddy CAUFRIEZ

143 - Installation d'un lieu de rencontre pour les patients Alzheimer et leur famille

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	1. Favoriser l'accès aux services de santé et soutenir les actions de prévention
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

L'espérance de vie, à notre grand bonheur, ne cesse de croître, entraînant dans son sillage certains aléas tels que la maladie d'Alzheimer. Conscients de la détresse pour le patient et sa famille de vivre dans ces circonstances, nous voulons créer une antenne d'écoute et d'assistance dans notre commune.

Le projet consisterait à réunir tous les protagonistes, de manière régulière, afin de créer un espace de détente, de prise en charge et de réflexion, avec le soutien du "coordinateur santé" et le représentant de la ligue "Alzheimer".

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - engouement du public-cible.
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Freddy CAUFRIEZ

144 - Installation d'un lieu de rencontre pour les patients Parkinson et leur famille

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	1. Favoriser l'accès aux services de santé et soutenir les actions de prévention
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

La maladie de "Parkinson", comme celle d'Alzheimer, est de plus en plus répandue. Consciente des problèmes liés à cette maladie, notre commune souhaite aider à la prise en charge au quotidien du patient et de son entourage, notamment par la mise en place d'un lieu de rencontre où chacun peut s'exprimer et échanger ses bonnes pratiques, et éviter l'isolement. Ces rencontres sont prises en charges par le "réfèrent santé" de la Commune, le représentant de la ligue "Parkinson" et des collaborateurs ponctuels.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - engouement du public-cible.
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Freddy CAUFRIEZ

145 - Développement d'un projet de construction d'un espace multidisciplinaire à l'Ermite

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Il s'agit d'envisager la construction aux abords ou dans le quartier de l'Ermite d'un espace multidisciplinaire.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - acquisition de terrains - permis de bâtir - subsides
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre DUWEZ, Audrey PIETERS

146 - Développement d'un projet de construction d'un espace multidisciplinaire à Lillois

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Cet espace intégrerait les activités et les espaces existants au niveau de la salle des pensionnés et des ateliers récréatifs.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - acquisition de terrains - permis de bâtir - subsides
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre DUWEZ, Audrey PIETERS

147 - Amélioration de la visibilité de nos acteurs économiques par l'organisation d'une foire commerciale

Objectif politique	9. Fiscalité - Economie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

La foire commerciale est un point de rencontres et d'échanges privilégiés qui permet aux exposants de se faire connaître. C'est un outil marketing très puissant. En organisant une foire commerciale, nous confirmerions notre politique volontariste d'amélioration de la vitalité commerciale de notre commune.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - implication des acteurs
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Laurence REMY
Collaborateurs impliqués	Isabelle LEFEBVRE

148 - Amélioration de la visibilité des Services Clubs

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Organiser des rencontres avec les services clubs afin de :

- fédérer d'éventuels projets ;
- mettre en évidence le travail accompli par ces bénévoles ;
- créer un réseau permettant aux associations de faire appel à leurs services.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Freddy CAUFRIEZ, Amaury TOUSSAINT

149 - Modernisation du matériel informatique disponible à l'Espace Public Numérique

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans le cadre d'une modernisation de l'EPN, il convient d'acquérir des ordinateurs portables et des tablettes qui permettraient un gain de place et offriraient la possibilité de pouvoir décentraliser certaines formations (home, associations, etc.).

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible: - budget
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	20.000 € (portables, etc.) - investissement extraordinaire
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Espace public numérique (EPN)
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Christophe WILLEMS, Thierry COLANS, Cédric LANOVE

150 - Rénovation de la salle du Conseil de l'Hôtel Communal en salle polyvalente à destination de la vie protocolaire, citoyenne et culturelle

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Il s'agit de proposer un nouvel aménagement de la salle du Conseil communal afin qu'elle devienne un espace polyvalent et fonctionnel pour accueillir au mieux la vie protocolaire, citoyenne et culturelle.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	250.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Freddy CAUFRIEZ, Johnny MAUROY, Jean-Pierre DUWEZ, Audrey PIETERS, Amaury TOUSSAINT

151 - Création d'une application reprenant les points d'intérêts et les services aux citoyens

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

L'idée est de réunir en un seul endroit les possibilités offertes par notre commune au niveau de son patrimoine culturel, ses infrastructures sportives, d'enseignement et de divertissement, ainsi que les services mis à la disposition de la population. En optimisant l'accès à l'information concernant ses ressources, Braine-l'Alleud favorise le bien-être de ses habitants, attise la curiosité de ses visiteurs, renforce son économie locale et promeut le secteur associatif.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Moyen : - intégration des sources de données - interopérabilité
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Informatique
Responsable administratif	Geneviève EVERARD DE HARZIR
Collaborateurs impliqués	Valérie MAYNÉ, Sophie BORGS, Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Isabelle LEFEBVRE, Laurence REMY, Amaury TOUSSAINT

152 - Mise sur pied d'espaces consacrés aux jeux de société

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

En partenariat avec la Ludothèque et le secteur privé, l'intention est de structurer un projet qui permettra la découverte des jeux de société et favorisera la cohésion sociale.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Enfance et jeunesse
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Marie BAIVIER, Freddy CAUFRIEZ, Amaury TOUSSAINT

153 - Informatisation du système de prêt dans les trois bibliothèques

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Les opérations de prêt sont informatisées dans les trois implantations de la Bibliothèque communale (Braine-l'Alleud, Lillois et Ophain).

Le réseau de lecture publique brainois fait partie du réseau Escapages (<http://www.escapages.cfwb.be/>), coordonné par la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon (FWB).

Dans le cadre de sa reconnaissance en tant qu'opérateur direct par la FWB, la Bibliothèque communale offre à ses usagers un accès gratuit à "Lirtuel", service de prêt de livres numériques.

Perspectives d'avenir :

- renouvellement ou modernisation du système intégré de gestion de bibliothèque (ADLIB), en collaboration avec la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon (FWB).
- développement d'une application permettant aux usagers de consulter leurs emprunts et d'effectuer des renouvellements et réservations en ligne (dépend du point précédent).
- achat d'imprimantes à tickets pour que les usagers qui le souhaitent puissent garder une trace de leurs emprunts avec la date d'échéance.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - la modernisation du système informatique et le développement de l'application impliquent un réseau de bibliothèques publiques composé de plusieurs pouvoirs organisateurs. Le travail de coordination de la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon (FWB) sera donc primordial.
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Bibliothèque & Ludothèque
Responsable administratif	Marie BAIVIER
Collaborateurs impliqués	Marie BAIVIER, Sophie CARPENTIER, Denis REQUETTE, Laurie VILAIN

154 - Création d'une plateforme de financement participatif pour des projets sociaux

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

L'objectif est la mise en place d'un outil permettant de récolter des fonds (financement participatif) pour des projets sociaux. Cet outil se présenterait sous la forme d'une plateforme en ligne.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Elevé : - financement - capacités techniques
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	CPAS - AFFAIRES GÉNÉRALES
Responsable administratif	Geneviève EVERARD DE HARZIR
Collaborateurs impliqués	Laura VERMEER, Viviane GONCE

155 - Augmentation du nombre d'écrans d'informations communales

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique

Description

L'Administration communale dispose de différents outils afin de communiquer de la manière la plus adéquate possible. Cependant, l'élément « communication visuelle » est devenu important et partant de ce constat, il est envisagé de faire installer des écrans digitaux supplémentaires, notamment à Lillois et Ophain.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - financement - lieu stratégique sûr
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Extension du contrat existant en fonction du nombre et du type d'écrans choisis
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Sandrine DELOUVROY
Collaborateurs impliqués	Lionel TAMIGNEAUX, Anne DESEMBERG, Laurence REMY

156 - Informatisation des formulaires administratifs dans les écoles

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Dans un souci d'efficacité, de facilité et d'économie de papier, la Commune souhaite profiter des nouveaux outils technologiques disponibles. Différentes démarches (inscriptions notamment) vont être digitalisées pour permettre leur réalisation en ligne et pour faciliter l'encodage des données par les agents concernés, toujours dans le respect du RGPD.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	Commune
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	20.000 € (sur la durée du PST).
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Geneviève EVERARD DE HARZIR
Collaborateurs impliqués	Vincent BATENS, Brigitte CREPIN, Jean-Pascal HINNEKENS, Nicolas PIRET, Christian BRANCHE, Virginie BRASSINNE, Muriel GEORGES, Isabelle HUBERT, Véronique WANTY

157 - Maintien du soutien apporté aux associations, notamment via la mise à disposition des locaux de l'Hôtel communal

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique

Description

Les travaux de rénovation de l'Hôtel communal visent à accueillir dans de bonnes conditions la vie associative actives sur le territoire et à leur permettre de développer au mieux leurs activités. Au sein de cet espace, les associations pourront notamment trouver :

- des espaces de réunion ;
- des échanges et des conseils administratifs ;
- un accès au wifi et à une photocopieuse.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire et extraordinaire
Estimation du budget	Réaménagement des niveaux (rez-de-chaussée et rez + 1) : 390.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Freddy CAUFRIEZ, Yves DAEMS, Amaury TOUSSAINT

158 - Réédition du budget participatif

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique

Description

Après évaluation de l'édition réalisée, proposer un budget participatif permettant aux citoyens de porter des projets au service de la collectivité et ce, conformément au règlement défini par le Conseil communal.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - indicateurs négatifs des éditions précédentes
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	100.000 €/an
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Freddy CAUFRIEZ, Johnny MAUROY, Amaury TOUSSAINT

159 - Création d'un prix de la citoyenneté en partenariat avec les Services Clubs

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique

Description

Accompagner les services clubs dans la mise en place d'un prix de la citoyenneté. Ce prix récompensera des actions favorisant le mieux vivre ensemble.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	3.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Freddy CAUFRIEZ, Amaury TOUSSAINT

160 - Offrir la possibilité de célébrer les mariages au lac du Paradis

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Ce projet vise à offrir aux Brainois la possibilité de célébrer leur mariage au lac du Paradis.

Pour ce faire, la partie du site dédiée à cet événement devrait être aménagée pour permettre l'accueil des mariés et des familles quelles que soient les conditions météorologiques.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - inconvénients liés à la fréquentation publique du lieu et à la logistique nécessaire à y déployer
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Citoyenneté
Responsable administratif	Sophie BORGS
Collaborateurs impliqués	VALERIE BOON, Françoise HOYAUX, Jean-Pierre DUWEZ

161 - Mise à jour des sites internet communaux et de celui du CPAS

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	2. Développer les activités et services au bénéfice des citoyens et des associations (y compris digitalisation)
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Le site internet de la Commune a été mis en ligne en mai 2008 (www.braine-lalleud.be). Complet et performant, il a vite intégré le top 3 de l'AWT (Agence Wallonne des Télécommunications). Au fil des années, il s'est maintenu dans le top 10 des meilleurs sites de Wallonie. Régulièrement, au vu de l'évolution des TIC (Technologies de l'information et de la communication), nous tentons de lui insuffler un nouveau dynamisme afin de leur rendre plus performant, plus pratique et plus proche de ses utilisateurs.

Volet interne ou externe	Interne et externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire et extraordinaire
Estimation du budget	20.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Geneviève EVERARD DE HARZIR
Collaborateurs impliqués	Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Laurence REMY

162 - Poursuite de l'organisation d'événements familiaux : Féeries de Noël

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Cet événement participe à faire de Braine-l'Alleud une véritable commune à vivre.

Les Féeries de Noël sont organisées une fois par an, en collaboration avec le Centre culturel, dans le centre de Braine-l'Alleud, et rencontrent chaque année plus de succès

Les différents objectifs :

- animer le centre de la Commune en créant, autour de Noël, une animation unique en son genre dans la région
- donner une impulsion au commerce local
- valoriser le patrimoine artistique local en le présentant de manière professionnelle dans un cadre populaire, ce qui permet de toucher différents publics
- intégrer des spectacles professionnels afin d'offrir un programme de qualité
- créer des synergies avec d'autres acteurs communaux : Ecole des Arts, Académie de Musique et Bibliothèque communale
- mettre en lumière la richesse du monde associatif communal
- offrir aux citoyens une activité gratuite pour créer du lien entre les gens

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	30.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Laurence REMY
Collaborateurs impliqués	Marie BAIVIER, Vincent BATENS, Jean-Pascal HINNEKENS, Yves MAYEUR, Eddy AERTS, Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Isabelle LEFEBVRE, Elodie GLIBERT

163 - Organisation de la fête du Lac pour les familles au Paradis

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Vu le succès rencontré et la demande du public séduit par le lieu, nous souhaitons réitérer chaque année la formule en juillet, en prélude à la Fête nationale, pour créer un événement familial à cet endroit.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	25.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Laurence REMY
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Yves MAYEUR, Eddy AERTS, Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Isabelle LEFEBVRE

164 - Poursuite de l'organisation d'évènements familiaux : Journées du Cheval

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les évènements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Cet événement participe à faire de Braine-l'Alleud une véritable commune à vivre.

Les Journées du Cheval sont organisées une fois par an. Depuis près de 20 ans, cet événement se veut un moment incontournable de la rentrée au même titre que la Braderie.

Les différents objectifs :

- mettre en valeur le monde équestre et ses différentes disciplines étant donné que beaucoup de manèges et activités connexes ont trouvé place en Brabant wallon et, en particulier, à Braine-l'Alleud ;
- permettre à tous de découvrir les facettes du monde équestre en proposant des activités gratuites ;
- offrir la possibilité aux plus jeunes cavaliers, parmi lesquels on retrouve de nombreux Brainois, de présenter leur travail pour la première fois devant un public nombreux ;
- mettre en lumière la richesse du monde associatif communal ;
- permettre aux habitants de se réunir autour d'une activité conviviale et gratuite.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	25.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Laurence REMY
Collaborateurs impliqués	Eddy AERTS, Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Isabelle LEFEBVRE

165 - Poursuite de l'organisation d'événements familiaux : Braderie

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Cet événement participe à faire de Braine-l'Alleud une véritable commune à vivre.

Elle est organisée une fois par an par l'Association brainoise des Commerçants. La Commune apporte son soutien logistique (matériel et personnel) et communicationnel.

Les différents objectifs :

- organiser une animation dynamique dans le centre
- mettre en valeur l'activité commerciale du centre
- mettre en lumière la richesse du monde associatif communal
- permettre aux habitants de se réunir autour d'une activité conviviale
- créer des collaborations avec les différents acteurs de la Commune

Cette activité est organisée conjointement avec le Festival des Arts de la Rue proposé par le Centre culturel.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Principalement soutien en matériel et logistique
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Isabelle LEFEBVRE
Collaborateurs impliqués	Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Laurence REMY, Elodie GLIBERT

166 - Développement, en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, de nouveaux projets pour la Médiathèque, notamment en termes d'animations

Objectif politique	2. Enfance - Jeunesse
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

La Médiathèque sera dédiée à l'éducation aux médias à travers toute la richesse de sa collection, et ce, via un subside de la FWB., au Centre culturel dans le cadre de son contrat programme 2020-2024.

L'objectif est de travailler avec différents publics :

- jeunesse
- scolaire
- tout public,

via des animations, des ateliers, des conférences, des stages liés aux médias (musique, documentaires, cinéma, vidéos dont les jeux-vidéos, ...)

Le terme "médiathèque" disparaîtra au profit d'une nouvelle appellation encore à définir.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - financement
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Centre culturel
Responsable administratif	Elodie GLIBERT
Collaborateurs impliqués	Elodie GLIBERT

167 - Projet "Habiter poétiquement Braine-l'Alleud"

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le projet "Habiter poétiquement Braine-l'Alleud" a pour objectif de promouvoir la poésie auprès des habitants de Braine-l'Alleud :

- mise en lumière des auteurs contemporains et, notamment, les auteurs belges
- mise à jour régulière d'une page dédiée à la poésie sur le site web communal (<https://www.braine-lalleud.be/fr/citoyens/Culture/page-de-poesie.html>)
- organisation d'actions régulières destinées aux enfants, adolescents et adultes (rencontre d'auteurs, concours d'écriture, participation au projet "Écrivains en classe" du Service de la Promotion des Lettres, ateliers et jeux d'écriture, participation à des conférences organisées par les Midis de la Poésie, etc.).
- installations poétiques dans différents endroits de Braine-l'Alleud (installations sur le parking de la Bibliothèque, projet d'abri à livres, projet d'habillage de la grille devant une école). Le but est d'embellir l'espace commun par de belles phrases.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	À déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Bibliothèque & Ludothèque
Responsable administratif	Marie BAIVIER
Collaborateurs impliqués	Marie BAIVIER, Ludivine JOINNOT

168 - Poursuite de l'organisation d'évènements familiaux : fête des Jubilaires

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les évènements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Cet événement participe à faire de Braine-l'Alleud une véritable commune à vivre.

Organisée une fois par an, la fête des jubilaires met à l'honneur les couples ayant 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage. Elle permet de rassembler autour d'eux leur famille pour célébrer l'institution qu'est le mariage. Cette fête est suivie de l'organisation du traditionnel goûter des pensionnés par le service des Aînés.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	8.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Isabelle LEFEBVRE
Collaborateurs impliqués	Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Laurence REMY

169 - Poursuite de l'organisation d'événements familiaux : accueil des nouveau-nés

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Cet événement participe à faire de Braine-l'Alleud une véritable commune à vivre.

Cet accueil est organisé trois fois par an, souvent à l'occasion d'une autre festivité. Il permet aux parents et aux enfants d'être mis à l'honneur à un moment important de leur vie, de recevoir des cadeaux et de découvrir l'offre "jeunesse" de la Commune.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	8.500 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Isabelle LEFEBVRE
Collaborateurs impliqués	Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Laurence REMY

170 - Poursuite de l'organisation d'événements familiaux : accueil des nouveaux habitants

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Cet événement participe à faire de Braine-l'Alleud une véritable commune à vivre. Organisé une fois par an, souvent à l'occasion d'une autre festività, l'accueil des nouveaux habitants permet de faire découvrir les différents services de l'Administration ainsi que les différents pôles de la Commune et les projets en cours. C'est un moment de bienvenue et d'échange.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	6.000 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Isabelle LEFEBVRE
Collaborateurs impliqués	Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Laurence REMY

171 - Poursuite de l'organisation d'événements familiaux : Un enfant, un arbre, ...

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Cet événement participe à faire de Braine-l'Alleud une véritable commune à vivre. Organisé une fois par an à l'occasion de la Sainte-Catherine, un arbre et un diplôme sont offerts à chaque nouveau-né.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	500 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Achille DELLE-VIGNE
Collaborateurs impliqués	Sophie BORGS, Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Isabelle LEFEBVRE, Laurence REMY

172 - Introduction d'un dossier de subvention en vue de la création d'un nouveau Centre culturel

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Dans le cadre d'une réflexion globale pour la création d'un pôle culturel à Braine-l'Alleud, le projet consiste à établir un dossier de demande de subvention à introduire auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Etapas du projet :

- établir les balises du projet
- estimation des acquisitions éventuelles
- montage d'un avant-projet de construction / rénovation
- contact avec les pouvoirs subsidants.

Enveloppe budgétaire et préparation finale du dossier "prêt à l'emploi".

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Faible : - situation budgétaire du pouvoir subsidant - orientation donnée par la FWB à sa politique de subsidiation
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	indéterminée à ce stade
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Elodie GLIBERT
Collaborateurs impliqués	Béatrice LACROIX, Yves DAEMS, Jean-Pierre DUWEZ, Audrey PIETERS

173 - Installation de panneaux explicatifs devant certains monuments historiques

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Poursuite de l'installation de panneaux didactiques mettant en valeur l'histoire et le patrimoine de notre commune.

Panneaux existants depuis 2016-2017 :

- la promenade 1815
- le Pierre de Lorraine
- le boulevard de l'Europe

Liste des panneaux à envisager :

- l'Hôtel communal
- la Maison du Cardinal Mercier
- l'Estrée
- Le gamin qui piche
- l'aqueduc de Mont-Saint-Pont
- l'Ermite
- l'église d'Ophain
- la chapelle Saint-Martin.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Graphisme : 1.000 € Impression : 1.600 €
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Laurence REMY
Collaborateurs impliqués	Béatrice LACROIX

174 - Instauration d'un parcours d'artistes

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Création d'un parcours d'artistes de maison en maison et/ou via des lieux mis à disposition. Notre commune est riche d'artistes et d'artisans qu'il nous faut mettre en lumière.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - adhésion des artistes au projet
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Centre culturel
Responsable administratif	Elodie GLIBERT
Collaborateurs impliqués	Vincent BATENS

175 - Installation d'œuvres artistiques dans les lieux publics

Objectif politique	10. Enseignement - Culture
Objectif stratégique	4. Mettre la citoyenneté au cœur de nos activités
Objectif opérationnel	3. Soutenir et développer l'offre culturelle et les événements familiaux
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Embellir par des structures artistiques notre cadre de vie.
Apprendre à aimer le "beau" et à le respecter.
Attirer le regard, et ouvrir l'âme des passants à la Culture.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Ecole des Arts
Responsable administratif	Vincent BATENS
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre DUWEZ, Pascal BRAECKMAN, Jean-Pierre FORGET, Elodie GLIBERT

**Dynamiser l'économie
locale et consolider
notre statut
de paradis fiscal**

BL'A

Commune de
Braine-l'Alleud



176 - Soutien au développement économique du parc de l'Alliance, du fond Saint-Georges et du projet de l'In BW

Objectif politique	9. Fiscalité - Economie
Objectif stratégique	5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
Objectif opérationnel	1. Soutenir le développement économique local
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante, Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le premier projet est porté par In BW et se situe rue de la Gare/rue Marius Wautier/rue de la Gaignette/rue du Four sur une zone de +/- 32 ha. Le deuxième projet est porté par IDEAL TIMES et se situe route de Piraumont/RO/chemin du Fonds Saint Georges sur une zone de +/- 23 ha. Ces projets ont pour objectif de réaliser une zone d'activité économique mixte (ZAEM) afin d'apporter une réponse durable à ce besoin. Ils sont soutenus par la Commune qui souhaite conforter son statut de pôle d'emploi en élargissant l'offre foncière à vocation économique. Ils sont d'ailleurs repris, comme tels, dans le Schéma de développement communal. Une modification du Plan de Secteur a été actionnée en ce sens pour chacun des projets et ce pour modifier la zone agricole actuelle en ZAEM. A ce stade, seule la réunion préalable des Incidences sur l'environnement a eu lieu.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Élevé : - modification du plan de secteur - risques liés aux acteurs
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Urbanisme & Aménagement du territoire
Responsable administratif	Patricia BERCKMANS
Collaborateurs impliqués	Gauthier DESERRANNO

177 - Création d'un marché de produits locaux en partenariat avec les artisans et les agriculteurs de la région

Objectif politique	9. Fiscalité - Economie
Objectif stratégique	5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
Objectif opérationnel	1. Soutenir le développement économique local
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Un marché de produits locaux offre de nombreux avantages.

Il encourage l'économie locale et nos agriculteurs en dynamisant les échanges. Il crée du lien social dans un lieu convivial.

Il valorise les produits du terroir en réduisant les transports de produits (minimisation des changements climatiques).

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen: - participation des artisans et des agriculteurs
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Laurence REMY
Collaborateurs impliqués	Achille DELLE-VIGNE, Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Isabelle LEFEBVRE

178 - Création, en partenariat avec le privé, d'une pouponnière d'entreprises pour les nouveaux talents

Objectif politique	9. Fiscalité - Economie
Objectif stratégique	5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
Objectif opérationnel	1. Soutenir le développement économique local
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

L'ancien dépôt communal va devenir une pouponnière d'entreprises et un lieu de coworking. Le permis unique pour faire des lieux un espace de coworking et un incubateur d'entreprise a récemment été accordé. Après avoir porté le dossier auprès des autorités de tutelle, nous souhaiterions nous associer au projet suivant des modalités à définir avec l'entrepreneur.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - modalités de collaboration - subvention
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Cabinet du Collège communal
Responsable administratif	Patricia PIRON
Collaborateurs impliqués	Patricia PIRON

179 - Mise en place, en partenariat avec le privé, d'un incubateur pour le commerce

Objectif politique	9. Fiscalité - Economie
Objectif stratégique	5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
Objectif opérationnel	1. Soutenir le développement économique local
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Ce projet s'inscrit dans la poursuite de notre politique volontariste d'amélioration de la vitalité commerciale. Nous soutenons déjà les commerçants présents, mais un incubateur pour le commerce permettrait d'agir en amont et d'aider le porteur de projet à s'installer durablement.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Elevé : - partenariat avec le privé.
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Isabelle LEFEBVRE
Collaborateurs impliqués	Geneviève EVERARD DE HARZIR

180 - Poursuivre le soutien aux commerçants et à leurs associations

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
Objectif opérationnel	1. Soutenir le développement économique local
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Les consommateurs, de plus en plus connectés, ont changé leurs habitudes. Nous accompagnons dans cette mutation commerciale les commerçants et leurs associations afin d'optimiser l'activité commerciale. L'objectif est d'élaborer un plan stratégique commercial impliquant une participation citoyenne et de soutenir les activités déjà organisées par les commerçants et celles qui restent à concrétiser.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Moyen : - subside provincial
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	35.000 €/an (actuellement)
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Relations publiques
Responsable administratif	Isabelle LEFEBVRE
Collaborateurs impliqués	Geneviève EVERARD DE HARZIR, Nathalie VERSTRAETEN

181 - Etude de la création d'une halle commerciale

Objectif politique	9. Fiscalité - Economie
Objectif stratégique	5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
Objectif opérationnel	1. Soutenir le développement économique local
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

L'objectif est d'intégrer cette halle commerciale à la dynamique du centre-ville.

Cette halle sera un lieu privilégié pour la valorisation de nos produits locaux, des circuits courts et du biologique.

Ce projet répond à la demande d'authenticité et de contacts personnels avec les vendeurs et producteurs.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Régie Foncière & Immobilière (RFI)
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS, Pascale BREHAIN

182 - Maintien de la location d'espaces commerciaux communaux à prix réduits

Objectif politique	9. Fiscalité - Economie
Objectif stratégique	5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
Objectif opérationnel	1. Soutenir le développement économique local
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Favoriser l'implantation de nouveaux locataires commerciaux dans les commerces vides de la Régie foncière et immobilière (RFI) sans contrarier d'autres projets, notamment liés à la petite enfance.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Très limitée
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre
Service compétent	Régie Foncière & Immobilière (RFI)
Responsable administratif	Christian BRANCHE
Collaborateurs impliqués	Pascale BREHAIN

183 - Soutenir une fiscalité basse

Objectif politique	9. Fiscalité - Economie
Objectif stratégique	5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
Objectif opérationnel	2. Garantir une bonne gestion financière
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Ce projet a pour objectif de soutenir une fiscalité basse tout en proposant les multiples projets du PST et en maintenant les activités et investissements actuels.

Il poursuit la politique menée par le Collège, à savoir une gestion rigoureuse des finances communales qui, par le biais d'une fiscalité douce, permet d'augmenter le pouvoir d'achat des habitants.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Elevé : - impact des décisions des autres niveaux de pouvoir (régional, fédéral, européen). - nouvelles obligations financières imposées aux communes.
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Sandra WOUTERS

184 - Maximiser l'obtention de subsides notamment dans les programmes d'investissements

Objectif politique	9. Fiscalité - Economie
Objectif stratégique	5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
Objectif opérationnel	2. Garantir une bonne gestion financière
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Le projet consiste à maximiser l'obtention de subsides tant au service ordinaire du budget que dans les programmes d'investissements.

- Au service ordinaire, il est essentiel d'obtenir de nouveaux subsides et de maintenir les subsides existants afin de répondre à l'obligation d'équilibre à l'exercice propre.

- Au service extraordinaire, il est primordial de rechercher la subside des projets d'investissements afin d'alléger les charges futures.

Ce sera le challenge de ce projet dans un environnement de plus en plus défavorable (arrêt des transferts de financement nord-sud).

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Elevé : - capacités contributives des pouvoirs subsidants - choix des projets en fonction de leurs financements potentiels
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	Impact positif
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Béatrice LACROIX, Gilles TABURIAUX, Stéphanie GOFFIN, Laura VERMEER, Jean-Pierre FOCQUET, Michel WATHY

185 - Gestion active de la dette en vue d'une réduction

Objectif politique	9. Fiscalité - Economie
Objectif stratégique	5. Dynamiser l'économie locale et consolider notre statut de paradis fiscal par une gestion rigoureuse
Objectif opérationnel	2. Garantir une bonne gestion financière
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Afin de maintenir un équilibre budgétaire, le projet consiste à consolider la gestion active de la dette en vue d'une réduction, notamment par des négociations régulières avec les organismes de crédits.

Toutes les pistes sont explorées. Par exemple, une mutualisation des négociations avec les entités consolidées.

S'ajoutera au projet la passation de marchés conjoints d'emprunts avec ces entités. Un rapport annuel synthétique sera établi à cet égard.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Positive (en fonction des marchés financiers et des opportunités)
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Finances
Responsable administratif	Yves DAEMS
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre FOCQUET

Développer
une politique d'action
sociale efficace et
innovante

BL'A

Commune de
Braine-l'Alleud



186 - Revalorisation des métiers en pénurie via diverses formations

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	1. Faire preuve de proactivité et de responsabilité dans les actions sociales menées
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le Forem publie chaque année une liste de métiers dit en pénurie sur l'ensemble du territoire wallon. Ces métiers sensibles sont ensuite mis en évidence au sein des centres de formation du partenaire wallon, ce qui crée des facilités d'accès à des reprises d'études pour les bénéficiaires d'allocations de chômage.

Le Service Insertion Socioprofessionnelle sera attentif à l'annonce et aux propositions de formations existantes autour de cette liste de métiers, afin de sensibiliser notre public aux offres et opportunités d'insertion professionnelles qui accompagnent cette réalité, tout en tenant compte des limites dudit public (santé, vie de famille, mobilité,...) en vue de renforcer l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires du CPAS.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Moyen : - collaboration avec le FOREM
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (ISP)
Responsable administratif	Kevin LALOUX
Collaborateurs impliqués	Kevin LALOUX

187 - Développement du volet préventif en matière de précarité énergétique

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	1. Faire preuve de proactivité et de responsabilité dans les actions sociales menées
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le CPAS aide les ménages en difficultés financières à réduire leurs dépenses énergétiques et à améliorer le confort de leur logement. Il effectue des visites dans les logements et assure un accompagnement individuel (explication des factures, choix des fournisseurs, réglage des installations et réalisation de petits investissements de façon à améliorer la performance énergétique du logement). Dans le cadre de cet accompagnement, des animations collectives sur l'énergie sont aussi organisées. Le Plan d'Action Préventif en Matière d'Energie du CPAS est subsidié par la Région (36.375 € PAPE 2019-2020)

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible : - subsides
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - PATRIMOINE ET LOGEMENT
Responsable administratif	Vincent VANDAELE
Collaborateurs impliqués	Vincent VANDAELE

188 - Augmentation des synergies avec le privé dans le cadre de l'Article 60

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	1. Faire preuve de proactivité et de responsabilité dans les actions sociales menées
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Persévérer dans la bonne pratique des conventions art.60 avec le partenaire privé, notamment en recherchant de nouvelles collaborations. Les partenariats avec le privé dans le cadre des conventions art.60 sont un moyen efficace d'insérer professionnellement les bénéficiaires du CPAS. Ces conventions se terminent d'ailleurs dans certains cas par un contrat "classique". En échange de cette insertion, le partenaire privé a la possibilité de bénéficier du support administratif que propose l'institution autour du contrat de travail pour toute la durée de la convention, mais également d'avantages pécuniaires en lien avec la convention art.60. Partant de ce constat, la volonté sera de maintenir et alimenter les partenariats existants entre le CPAS et les partenaires d'entreprises privés.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Moyen : - partenariat avec le privé
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (ISP)
Responsable administratif	Kevin LALOUX
Collaborateurs impliqués	Kevin LALOUX

189 - Renforcement de l'émancipation et de la responsabilisation des locataires

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	1. Faire preuve de proactivité et de responsabilité dans les actions sociales menées
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le service Logement du CPAS a pour mission de faciliter l'accès à un logement salubre et à loyer modéré à des ménages en état de précarité pour une durée déterminée (c.-à-d. le temps de résoudre progressivement leurs problèmes financiers ou d'obtenir un logement social).

Le CPAS gère une septantaine de logements qui sont mis à sa disposition par la Société de Logement de Service Public, le Roman-Païs ou par des propriétaires privés. La précarité et la perte d'autonomie grandissante des locataires contribuent au mauvais entretien des logements (dégâts ou vides locatifs importants) et renvoient directement à la question de l'accompagnement technique et éducatif en matière d'habitat.

A ce niveau, l'objectif est de travailler sur la responsabilisation des locataires en proposant des conventions de mise à disposition de logements, en poursuivant une réflexion sur l'ouverture de baux glissants (partenariat de type public-privé) et en développant davantage les synergies avec la Régie Foncière et Immobilière, la Société de Logement de Service Public et l'Agence Immobilière Sociale.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Moyen : - ressources humaines - collaboration des locataires
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - PATRIMOINE ET LOGEMENT
Responsable administratif	Vincent VANDAELE
Collaborateurs impliqués	Viviane GONCE

190 - Analyse d'un projet pilote de bail glissant

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	1. Faire preuve de proactivité et de responsabilité dans les actions sociales menées
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le bail glissant permet d'encadrer un locataire et de l'amener progressivement vers plus d'autonomie et de responsabilité.

Dans un premier le temps, le CPAS est le locataire du logement et le met à disposition d'un bénéficiaire. Le CPAS est donc responsable du paiement du loyer et de l'état général du logement envers le propriétaire. Si le bénéficiaire s'acquitte correctement de ses devoirs de locataire, le CPAS peut se retirer de son rôle d'intermédiaire et le bail "glisse" vers un contrat classique entre le bénéficiaire et le propriétaire.

Nous étudierons la possibilité d'appliquer ce système de bail glissant, et son intérêt concret sur le terrain (voir comment cela se passe dans les CPAS qui l'appliquent éventuellement déjà).

Il conviendra également de suivre la législation car le nouveau Code du logement prévoit des changements à ce niveau; la notion de bail glissant y serait en effet introduit.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Elevé : - évolution de la législation
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - COORDINATION SOCIALE
Responsable administratif	Vincent VANDAELE
Collaborateurs impliqués	Viviane GONCE

191 - Augmentation du nombre de dossiers traités en Règlement Collectif de Dettes (RCD)

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	1. Faire preuve de proactivité et de responsabilité dans les actions sociales menées
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le service de médiation des dettes s'adresse aux Brainois se trouvant en situation d'endettement. Le service de médiation de dettes a un rôle d'information et examine également les situations de surendettement.

Ces dernières années, nous avons constaté une diminution drastique du nombre de dossiers "RCD" (règlement collectif de dettes) gérés par notre service de médiation de dettes. Cette situation peut s'expliquer, d'une part, par une clôture de nombreux dossiers arrivés au terme de la procédure mais également, par le peu de désignations attribuées au CPAS par le Tribunal du Travail de Nivelles.

Notons que le nombre de dossiers "RCD" géré par le CPAS a une incidence directe sur notre budget. En effet, non seulement ces dossiers peuvent être comptabilisés pour les subsides octroyés par la Région Wallonne mais la médiation judiciaire - contrairement à la médiation amiable - est une procédure payante; un état de frais et honoraires étant soumis à l'approbation du Tribunal du Travail chaque année lors du dépôt du rapport annuel. Dans ce cadre, il semble opportun de solliciter une rencontre avec le Tribunal du Travail de Nivelles afin de réitérer l'intérêt du CPAS pour la matière du règlement collectif de dettes et donc de solliciter un plus grand nombre de désignations de tels dossiers.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Elevé : - décision du Tribunal
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	Le projet permet d'augmenter la subvention pour tendre le service de médiation de dettes vers l'équilibre. L'augmentation de 50 dossiers entraîne plus de recettes que de charges
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - MÉDIATION DE DETTES (MED)
Responsable administratif	Cathy GERBOUX
Collaborateurs impliqués	Ludivine MARCHOT

192 - Parvenir à l'équilibre financier du Vignoble en maintenant la qualité des services

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	1. Faire preuve de proactivité et de responsabilité dans les actions sociales menées
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

L'objectif est d'atteindre au minima un équilibre budgétaire de chacune des structures liées au Campus du Vignoble par différentes actions:

- augmentation constante du nombre de repas livrés à domicile, week-end compris ;
- réorganisation du centre de jour, augmentation conséquente du taux de fréquentation en "soins de jour" ;
- étude de faisabilité pour l'extension du centre de jour et de la maison de repos ;
- optimisation du forfait journalier de la maison de repos ;
- maintien d'un taux d'hébergement optimal ;
- adaptation du prix d'hébergement de la maison de repos et du centre de jour selon l'augmentation du coût de la vie via le processus d'indexation ;
- optimisation des ressources humaines.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS
Risques	Elevé : - subsides - tutelle - ressources humaines
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - MR/MRS LE VIGNOBLE
Responsable administratif	Ludovic DEWEZ
Collaborateurs impliqués	Ludovic DEWEZ

193 - Développement de nouvelles méthodologies d'accompagnement de groupe

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	1. Faire preuve de proactivité et de responsabilité dans les actions sociales menées
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Développer de nouvelles animations de groupe répondant à des besoins ponctuels et/ou récurrents remontés par le terrain dans le cadre d'une insertion socioprofessionnelle et/ou sociale cohérente.

Poursuivre la formation d'agents à de nouvelles approches du travail social.

Se porter candidat à d'éventuels projets d'animation de groupe subventionnés par un partenaire tiers en vue de répondre à des besoins spécifiques du public.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Moyen : - subvention
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (ISP)
Responsable administratif	Kevin LALOUX
Collaborateurs impliqués	Viviane GONCE

194 - Mise à l'emploi de 120 personnes par an via Article 60

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	2. Renforcer les efforts d'intégration des différents groupes cibles
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

D'une moyenne actuelle de 100, le CPAS vise une mise à l'emploi de 120 personnes/an sous convention art.60 dans les limites des budgets alloués et du contexte spécifique du public rencontré.

Ceci sera fait en accord avec les subsides perçus dans le cadre des réglementations wallonnes autour de la convention art.60 (économie sociale, ...).

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Elevé : - ressources humaines - subventions
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Pour actuellement une centaine de personnes dans le cadre "article 60", le coût net est estimé à 300.000 € dans la fonction 84511. Tenant compte que les subventions et interventions couvrent 90 % des coûts variables, l'incidence financière à 20 personnes supplémentaires est inférieure à 10 % du coût variable actuel, soit +/- 15.000 euros. Il faut cependant tenir compte que la mise à l'emploi de personne bénéficiant du revenu d'intégration sociale entraîne une économie durable dans la fonction 831. Le coût est donc très relatif vu que la mise à l'emploi est bénéfique tant pour la personne que pour la Commune et le CPAS.
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (ISP)
Responsable administratif	Kevin LALOUX
Collaborateurs impliqués	Isabelle BAGUMA, Sylvie BERTHET, Brigitte DE LANNOY

195 - Développement des actions en faveur de la lutte contre la précarité infantile

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	2. Renforcer les efforts d'intégration des différents groupes cibles
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Le CPAS est chargé de mettre en œuvre entre autres les mesures fédérales de lutte contre la pauvreté infantile. De manière préventive, les actions mises en œuvre s'adressent aux enfants de moins de 18 ans en situation précaire dans les domaines suivants : social, éducatif, santé, épanouissement.

Les interventions en aide individuelle et en actions collectives se résument en 6 catégories :

- participation à des programmes sociaux
- aide sociale dans le cadre d'un soutien scolaire
- aide sociale dans le cadre d'un soutien psychologique pour l'enfant ou pour les parents dans le cadre de la consultation avec un spécialiste
- aide sociale dans le cadre d'un soutien paramédical
- aide à l'achat d'outils et jeux pédagogiques
- actions collectives

En aide individuelle, le CPAS intervient dans +/- 50 demandes par an. Il s'agit des demandes d'intervention dans les frais scolaires, dans les frais paramédicaux, dans les activités sportives et culturelles.

Il est important de continuer à agir efficacement et de manière préventive pour éviter aux enfants le risque de pauvreté.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Moyen : - maintien du subside fédéral
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	Coûts salariaux
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - MULTIDISCIPLINAIRE D'INSERTION CITOYENNE ET SOCIALE (SMICS)
Responsable administratif	François SOTON AVOA
Collaborateurs impliqués	Catherine VAN SPEYBROECK

196 - Prolongation de l'Initiative Locale d'Accueil (ILA) au sein du Monastère de Bois-seigneur-Isaac

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	2. Renforcer les efforts d'intégration des différents groupes cibles
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

En mai 2019, une nouvelle convention de 10 ans a été signée avec l'ordre des Maronites à cet égard.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	Les subventions fédérales couvrent les dépenses et le risque de coûts supplémentaires reste marginal
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL (ILA)
Responsable administratif	Fabrice LAUWERYS
Collaborateurs impliqués	Fabrice LAUWERYS

197 - Montée en puissance de la Régie des Quartiers pour une réintégration socio-professionnelle par des travaux au service de la communauté

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	2. Renforcer les efforts d'intégration des différents groupes cibles
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Amplification du partenariat avec la Régie des Quartiers en cohérence avec les projets d'insertion du public.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Moyen : - ressources humaines
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (ISP)
Responsable administratif	Kevin LALOUX
Collaborateurs impliqués	Kevin LALOUX

198 - Établissement d'un cadastre de l'aide et du soutien octroyés par le C.P.A.S aux différentes associations

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	3. Intensifier le soutien au monde associatif
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Les associations apportent une réponse concrète à différents besoins sociaux et leurs actions sont complémentaires à celles du CPAS.

Le CPAS a donc intérêt à ce que ces actions puissent être maintenues, parfois amplifiées. Voilà pourquoi le CPAS apporte son soutien, de différentes manières, à plusieurs associations.

Afin d'avoir une vue claire sur les différents soutiens apportés et pouvoir dès lors mieux estimer les réponses à apporter aux différentes demandes, nous établirons un cadastre de toutes ces aides.

Il permettra de traiter de manière transparente et la plus équitable possible nos différents partenaires sociaux.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - COORDINATION SOCIALE
Responsable administratif	Viviane GONCE
Collaborateurs impliqués	Viviane GONCE

199 - Réaménagement et mise en location d'anciens locaux du CPAS pour la vie associative

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	3. Intensifier le soutien au monde associatif
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Ce projet porte principalement sur les travaux de réaménagement de l'ancien bâtiment du CPAS (sis 34 rue Longue) en vue de le mettre à disposition de la vie associative de Braine-l'Alleud.

Les projets de réaménagement porteront principalement sur des travaux de rénovation du chauffage, une meilleure isolation du bâtiment avec une réparation des fuites constatées au 2e étage et un rafraîchissement général du bâtiment avec de nouveaux revêtements de sol et un coup de peinture.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Moyen : - marchés publics - travaux
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire et extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Président du CPAS
Service compétent	CPAS - COORDINATION DE PROJETS
Responsable administratif	Laura VERMEER
Collaborateurs impliqués	Audrey PIETERS, Gonzalez Ruben RODRIGUEZ, Vincent VANDAELE

200 - Réaménagement des locaux de l'ancienne académie de musique.

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	6. Développer une politique d'action sociale efficace et innovante
Objectif opérationnel	3. Intensifier le soutien au monde associatif
Objectifs Développement Durable	Enjeu démocratique, Enjeu de la transition des communautés et des territoires, Enjeu de la cohésion sociale

Description

En vue de renforcer l'activité dans l'hyper-centre, ce bâtiment sera réaffecté au travers d'activités associatives et culturelles.

Volet interne ou externe	Externe
Synergies	Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget extraordinaire
Estimation du budget	100.000
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Jean-Pierre DUWEZ, Audrey PIETERS

Volet interne

BL'A
Commune de
Braine-l'Alleud



201 - Réalisation et gestion d'un plan stratégique transversal commun

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficience et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	1. Développer l'efficience de la Commune et du CPAS avec l'intention de fusionner les services en mesure de la légalité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

À l'instar de la déclaration de politique communale, présentée lors d'une séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale, le Collège et le Bureau Permanent souhaitent réaliser un plan stratégique communal qui soit commun au C.P.A.S. et à la Commune. Bien entendu, les deux entités ont veillé à isoler de ce PST commun les objectifs, projets et actions qui leur sont propres, garantissant de la sorte la parfaite visibilité des engagements respectifs ou synergisés. Il est envisagé de créer une fonction au sein de l'administration pour suivre de près l'évolution du PST.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY & Michel WATHY
Collaborateurs impliqués	

202 - Création de services uniques Commune/CPAS/Régie Communale Autonome dans la mesure du possible

Objectif politique	4. Social - Santé
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	1. Développer l'efficacité de la Commune et du CPAS avec l'intention de fusionner les services en mesure de la légalité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Dans le respect de la légalité et avec la ferme intention d'améliorer l'efficacité, certains services uniques à la Commune, au CPAS et à la Régie Communale Autonome (RCA) pourraient être créés.

Une analyse préalable concertée sera bien entendu réalisée en vue de déterminer les plus-values réelles attendues en matière d'efficacité.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	- évolution législative - complication administrative
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY & Michel WATHY
Collaborateurs impliqués	Valérie MAYNÉ, Johnny MAUROY, Gilles TABURIAUX, Stéphanie GOFFIN, Michel WATHY

203 - Institutionnalisation et renforcement du contrôle interne

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	1. Développer l'efficacité de la Commune et du CPAS avec l'intention de fusionner les services en mesure de la légalité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Etablir (et rédiger) un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :

- la réalisation des objectifs
- le respect de la législation en vigueur et des procédures
- la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Ce cadre général du système de contrôle interne est soumis à l'approbation du Conseil communal.

Par la suite, des procédures seront mises en place en synergie avec le CPAS (dont le cadre du contrôle interne a été adopté par le Conseil de l'Action sociale en 2018).

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Secrétariat - Commune
Responsable administratif	Johnny MAUROY & Michel WATHY
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Yves DAEMS, JEAN-PIERRE VLIERACKER, Gilles TABURIAUX, Stéphanie GOFFIN, Jean-Pierre FOCQUET, Michel WATHY

204 - Mise en œuvre de la traçabilité des déplacements et de l'exécution de certaines tâches au moyen de puces GPS pour une meilleure information vers la population

Objectif politique	6. Citoyenneté - Convivialité - Cadre de vie
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	1. Développer l'efficacité de la Commune et du CPAS avec l'intention de fusionner les services en mesure de la légalité
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Développement d'un outil permettant de voir où se situe un véhicule à un moment déterminé et d'avoir l'historique de son déplacement au cours d'une certaine période.

Cette traçabilité constitue un outil de gestion pour différents services communaux :

- véhicules de déneigement
- véhicules pour le nettoyage des voiries : balayeuses, vidanges d'avaloirs, ramassage des poubelles
- véhicules pour les différents services de dépannage conduits par les ouvriers communaux
- bus conduits par du personnel communal : Proxibus,...
- véhicules pour la distribution des repas
- ...

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire et extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Collège communal
Service compétent	Travaux & Patrimoine
Responsable administratif	Béatrice LACROIX
Collaborateurs impliqués	Geneviève EVERARD DE HARZIR, Johnny MAUROY, Gilles TABURIAUX, Jean-Pierre DUWEZ

205 - Mise à jour des organigrammes

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficience et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	2. Développer une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Le décroisement entre certains services au sein de l'Administration communale, la diversité sans cesse plus large des matières traitées ainsi que l'anticipation de certains départs à la retraite impliquent une nécessité d'actualisation des organigrammes existants aussi bien au niveau communal qu'au niveau du CPAS.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Johnny MAUROY & Michel WATHY
Collaborateurs impliqués	Gilles TABURIAUX, Stéphanie GOFFIN

206 - Mise à jour des descriptions de fonctions ainsi que des statuts et règlements en vigueur

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficience et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	2. Développer une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Un travail coopératif en profondeur entre le CPAS et la Commune sera réalisé pour une mise à jour complète des différents règlements et statuts. Quant aux descriptions de fonctions, avec l'aide du Conseil Régional de la Formation (CRF), celles-ci seront revues sous l'angle d'une meilleure attractivité de la fonction publique locale.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible : - contrainte de temps
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX & Stéphanie GOFFIN
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Michel WATHY

207 - Élaboration de procédures de travail pour chaque situation à laquelle l'Administration est susceptible de faire face

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	2. Développer une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Cette action est destinée à renforcer la transmission des savoirs et des savoirs-faire entre les agents.

Les procédures appliquées quotidiennement par les uns au sein d'un service ne sont pas forcément acquises par les collègues, ce qui peut créer des dysfonctionnements en cas d'absence. L'objectif est de disposer d'un catalogue de procédures, rédigées par les agents eux-mêmes, permettant à tout un chacun de s'en sortir quelle que soit la demande ou la situation à laquelle il est confronté.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Johnny MAUROY
Collaborateurs impliqués	Patricia BERCKMANS, Béatrice LACROIX, Christian BRANCHE, Sophie BORGS, Gilles TABURIAUX, Gaétane DELBOSSE, Stéphanie GOFFIN, Michel WATHY

208 - Revoir les possibilités de valorisation et d'évolution de carrière sur base du mérite et de l'évaluation

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	2. Développer une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Afin de reconnaître le travail accompli par les agents contractuels et statutaires, les services RH vont étudier les différentes possibilités de valorisation et d'évolution de carrière.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible : - contraintes budgétaires
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX & Stéphanie GOFFIN
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Michel WATHY

209 - Former les responsables d'équipe à l'évaluation

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficience et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	2. Développer une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

L'évaluation est un entretien entre le responsable du service et le travailleur. Elle permet de faire le point sur les compétences du travailleur, ses difficultés,...

Afin de garantir une qualité équivalente dans tous les services, l'ensemble des responsables de service sera formé aux méthodes d'évaluation.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX & Stéphanie GOFFIN
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Michel WATHY

210 - Organiser des séances de formation/information au sein des locaux de l'Administration sur des sujets d'intérêt professionnel commun

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	2. Développer une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

L'équipement des salles de notre nouvelle cité administrative permet d'offrir à nos équipes des formations groupées sur site à moindre coût. Les plans de formations concertés rendront possibles cette nouvelle organisation interne.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	A déterminer en fonction des formations et des intervenants
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX & Stéphanie GOFFIN
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Yves DAEMS, Jean-Pierre FOCQUET, Michel WATHY

211 - Organiser un entretien de fonction avec chaque travailleur, le responsable du service et le service du Personnel

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	3. Améliorer l'accueil des nouvelles recrues et l'encadrement du personnel
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

L'entretien de fonction permet au nouveau travailleur de déterminer le cadre de son travail et de préciser sa description de fonction. Réalisé en présence du responsable de service et d'un représentant du service RH, il permet de garantir un encadrement adéquat lors de l'arrivée des nouvelles recrues.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible : - contrainte de temps
Incidence budgétaire	Non
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX & Stéphanie GOFFIN
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Michel WATHY

212 - Déterminer un plan de formation individuel

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficience et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	3. Améliorer l'accueil des nouvelles recrues et l'encadrement du personnel
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Un plan de formation permet d'inscrire dans un planning les formations qui seront suivies par l'agent afin d'atteindre ou de maintenir les compétences et les connaissances nécessaires à l'exécution de son travail.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX & Stéphanie GOFFIN
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Michel WATHY

213 - Développer la communication interne

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	4. Renforcer l'implication des travailleurs
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Développement de supports de communication permettant d'améliorer les échanges d'informations entre les membres du personnel, les différents services et l'autorité (arrivées et départs de travailleurs, projets en cours, etc.).

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Aucun
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire et extraordinaire
Estimation du budget	A déterminer
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Johnny MAUROY & Michel WATHY
Collaborateurs impliqués	Geneviève EVERARD DE HARZIR, Thierry COLANS, Cédric LANOVE, Gilles TABURIAUX, Sandrine DELOUVROY, Anne DESEMBERG, Stéphanie GOFFIN

214 - Poursuivre la montée en puissance d'un second pilier de pension pour les travailleurs contractuels

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	4. Renforcer l'implication des travailleurs
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la cohésion sociale

Description

Dans le but de réduire l'écart entre les pensions accordées au personnel statutaire et celles accordées au personnel contractuel, un régime de pension complémentaire a été instauré pour le personnel contractuel depuis le 01.01.2019. Fixée actuellement à 2 % du salaire donnant droit à la pension, la contribution d'assurance groupe passera à 3 % à partir du 01.01.2021, afin d'augmenter la rente complémentaire mensuelle qui sera perçue par les agents contractuels lors de leur mise à la retraite.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible : - contraintes budgétaires
Incidence budgétaire	Oui - Budget ordinaire
Estimation du budget	Sans tenir compte de l'incitant fédéral et de la prime régionale, le coût annuel est estimé, pour 1 % supplémentaire, à : - 120.000 € pour la Commune - 50.000 € pour le CPAS. L'incitant fédéral doit permettre la déduction de la moitié de la cotisation d'assurance groupe du montant de la cotisation de responsabilisation. La prime régionale 2019-2021 est évaluée à : - 38.000 €/an pour la Commune - 19.000 €/an pour le CPAS.
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Johnny MAUROY & Michel WATHY
Collaborateurs impliqués	Yves DAEMS, Gilles TABURIAUX, Stéphanie GOFFIN, Jean-Pierre FOCQUET

215 - Favoriser la cohésion de groupe

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	4. Renforcer l'implication des travailleurs
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Développement d'activités au sein du personnel pour renforcer les liens entre agents des différents services et maintenir le sentiment d'appartenance à l'Institution.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible : - engouement et disponibilité du personnel
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX & Stéphanie GOFFIN
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Michel WATHY

216 - Mise sur pied de services à destination du personnel

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficience et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	4. Renforcer l'implication des travailleurs
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante

Description

Recherche de services et de partenariats au bénéfice du personnel afin d'améliorer leur quotidien.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Moyen : - adhésion du personnel - nombre de partenaires potentielles faible
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Ressources humaines
Responsable administratif	Gilles TABURIAUX & Stéphanie GOFFIN
Collaborateurs impliqués	Johnny MAUROY, Michel WATHY

217 - Développement d'une gestion écoresponsable

Objectif politique	. Projets hors déclaration de politique communale
Objectif stratégique	7. Volet interne : renforcer l'efficacité et la qualité des services par une gestion dynamique et pertinente des ressources humaines et des processus internes
Objectif opérationnel	4. Renforcer l'implication des travailleurs
Objectifs Développement Durable	Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Mise en place d'une démarche interne de gestion écoresponsable au sein des services de l'Administration en matière d'économies d'énergie, de gestion des déchets, de mobilité et d'achats durables.

Cela consiste, par exemple, à :

- rappeler les consignes de tri sur les poubelles mises à disposition du personnel et des visiteurs
- mettre à disposition du personnel des gobelets réutilisables pour la consommation de boissons froides
- participer au "Défi mobilité des administrations publiques"
- acheter des sacs-poubelle biodégradables pour les corbeilles du personnel
- etc.

Volet interne ou externe	Interne
Synergies	CPAS et Commune
Risques	Faible
Incidence budgétaire	Indéterminée
Estimation du budget	
Responsable(s) politique(s)	Bourgmestre et Président de CPAS
Service compétent	Environnement
Responsable administratif	Achille DELLE-VIGNE
Collaborateurs impliqués	Vincent VANDAELE